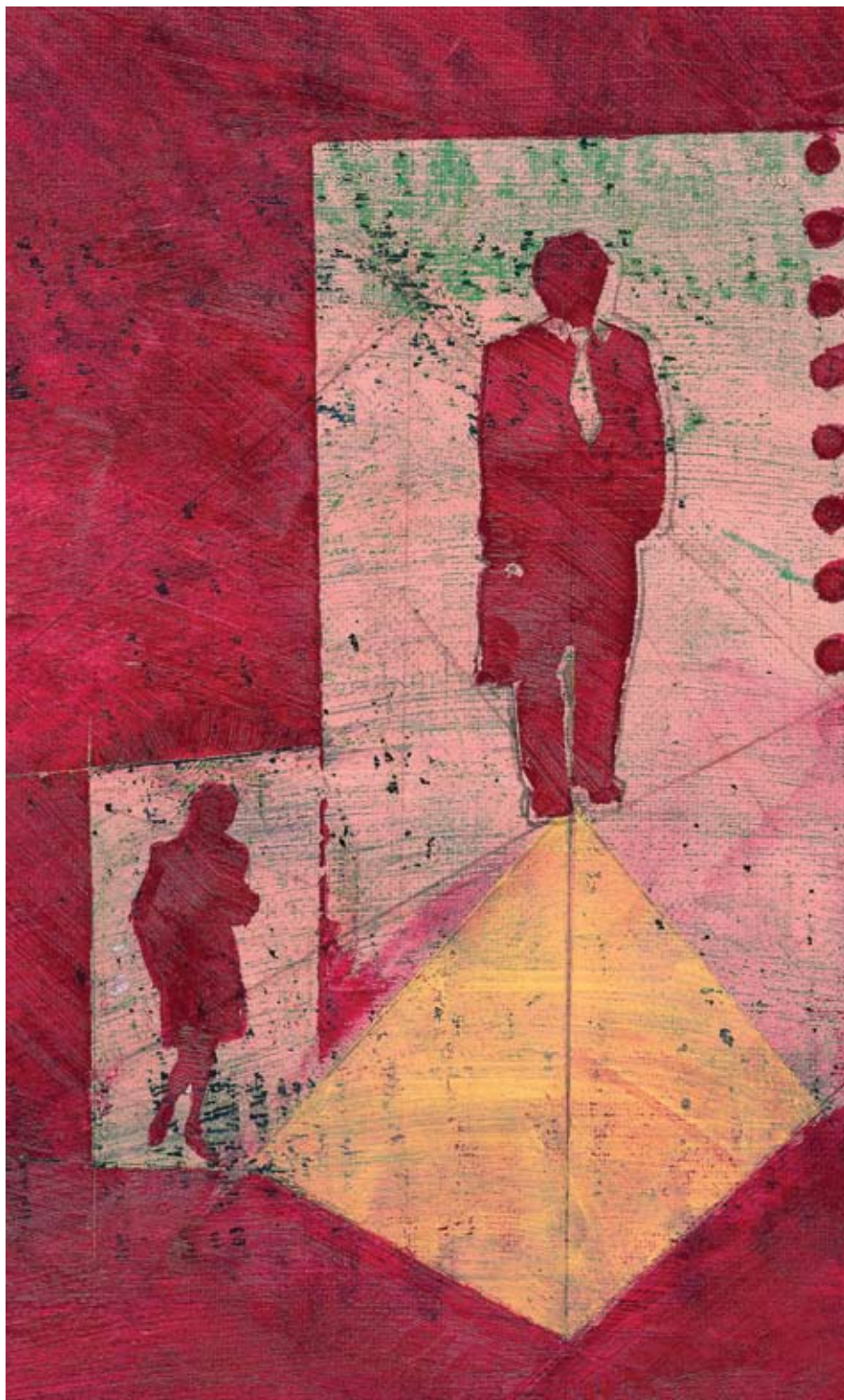


**ABD
BVD**

ASSOCIATION BELGE
DE DOCUMENTATION
BELGISCHE VERENIGING
VOOR DOCUMENTATIE

Bladen voor **DOCUMENTATIE**
Cahiers de la **DOCUMENTATION**

Trimestriel | Driemaandelijks Mars | Maart



“Certains droits réservés”
L’utopie pragmatique
de Creative Commons

Enquête tewerkstelling en
competenties (deel 3)
De lerende
organisatie als doel

Le Knowledge Management
Un partage
de connaissances
... et d’expérience

Rôle de l’ingénierie
documentaire dans
une expertise
scientifique collective



Bladen voor **DOCUMENTATIE**
 Cahiers de la **DOCUMENTATION**

Rédacteur en chef
 Hoofdredacteur

Guy Delsaut

Ont participé à ce numéro
 Werkten mee aan dit nummer

Geneviève Audenaert

Christopher Boon

Jacques Henrard

Paul Heyvaert

Stefaan Jacobs

Simone Jérôme

Évelyne Luctkens

Philippe Mottet

Marc Van den Bergh

Natacha Wallez

Mise en page

Opmaak

Véronique Monnier

Conception de la couverture

Coverontwerp

Image Plus

Image de couverture

Afbeelding cover

Photodisc

Impression

Druk

Ciaco

Pour tout renseignement sur les *Cahiers de la documentation*
 ou pour soumettre un article :

Voor alle inlichtingen over de *Bladen voor documentatie*
 of om een artikel voor te stellen:

cahiers-bladen@abd-bvd.net

Sommaire Inhoudstafel

64^e année - 2010 - n° 1

64ste jaargang - 2010 - nr 1

| | |
|---|----|
| ▪ Éditorial – Woord vooraf | 5 |
| ▪ "Certains droits réservés" L'utopie pragmatique de Creative Commons Pierre-Yves Thoumsin | 6 |
| ▪ Enquête tewerkstelling en competenties (deel 3) De lerende organisatie als doel Veerle Kerstens | 12 |
| ▪ Le Knowledge Management Un partage de connaissances... et d'expérience Natacha Wallez | 20 |
| ▪ Rôle de l'ingénierie documentaire dans une expertise scientifique collective Diane Lefèvre et Dominique Fournier | 25 |
| ▪ Nouvelles parutions – Nieuwe publicaties | 33 |
| ▪ Regards sur la presse – Een blik op de pers | 36 |
| ▪ Index 2009 | 45 |

Les sommaires depuis 1947 et les articles des numéros 1999/1 à 2009/1
sont disponibles à l'adresse :

<http://www.abd-bvd.be/cahiers.php>

De inhoudstafels sinds 1947 en de artikels van de nummers 1999/1 tot 2009/1
zijn beschikbaar op:

<http://www.abd-bvd.be/bladen.php>

Publié par
Association belge de Documentation, asbl
c/o Bibliothèque royale de Belgique
Boulevard de l'Empereur, 4
1000 Bruxelles
Belgique

Les articles n'engagent que leurs auteurs
De inhoud van de artikels valt onder de
verantwoordelijkheid van de auteurs

Uitgegeven door
Belgische Vereniging voor Documentatie, vzw
p/a Koninklijke Bibliotheek van België
Keizerslaan 4
1000 Brussel
België



Le numéro est dédié à...
Dit nummer is toegewijd aan...

Maud Scheuren
(1973-2010)

Le samedi 13 février, Maud Scheuren nous a quittés.

Nous n'avions que récemment appris sa maladie et lorsque la nouvelle s'est répandue, ce furent l'incrédulité puis la stupeur. À l'annonce de sa disparition, les membres du groupe *Cahiers* dont elle avait été une des chevilles ouvrières, soutenus par les membres du Conseil d'Administration, ont spontanément proposé de lui dédier le prochain numéro de la revue dont elle avait si souvent relu des articles. Il faut dire que certains d'entre nous l'avaient déjà connue étudiante, puis membre fidèle de notre association avant qu'elle n'en devienne membre actif. Une participation constante, efficace et amicale qu'aucun de nous n'oubliera.

Quelques jours plus tard, nous étions quelques-uns à participer à la cérémonie funéraire, quelques-uns parmi la foule des proches et de tous les autres qui, comme nous, l'avaient côtoyée un moment dans sa trop courte et pourtant si riche existence.

En écoutant les témoignages, je revivais ma première rencontre avec Maud, jeune administratrice fraîchement élue. J'étais face à une jeune femme toute menue,... des lunettes sérieuses,... un petit chapeau sympa... et puis surtout un formidable sourire,... un sourire franc, engageant, un sourire qui s'ouvrait à vous et qui semblait dire "me voilà, que puis-je faire pour toi ?". C'est cette image de Maud que je garderai, celle de ce sourire qui jaillissait comme une source, comme la clarté chaude d'une clairière au sortir d'un bois sombre.

Parmi les personnes présentes, j'en ai reconnu l'une ou l'autre que je ne m'attendais pas à retrouver là. C'était comme si, même absente, elle jetait encore des ponts entre ceux-là qui ne se connaissaient pas mais qui se retrouvaient dans son souvenir.

Pour tout le travail accompli au sein de l'ABD mais aussi et surtout pour cette chaleur humaine dont tu rayonnais et qui a trouvé le chemin de nos coeurs, nous te disons : merci. Repose en paix, Maud, nous ne t'oublierons pas.

Op zaterdag 13 februari heeft Maud Scheuren ons verlaten.

Slechts onlangs op de hoogte gesteld van haar ziekte, hebben we nu met ongeloof en verstomming het nieuws van haar overlijden vernomen. De leden van de groep *Bladen voor Documentatie*, waarvan ze één van de drijvende krachten was, hebben hierop spontaan voorgesteld, bijgetreden door de Raad van Bestuur, om het volgende nummer van het tijdschrift waarvoor ze zoveel artikels heeft nagelezen, aan haar op te dragen. Sommigen onder ons kenden haar al als studente, nadien als trouwe lid van onze vereniging en vervolgens als actieve medewerkster. Een onophoudelijke efficiëntie en een hartelijke inzet die door niemand kan vergeten worden.

Een paar dagen na haar overlijden waren we met enkele leden van de vereniging aanwezig op haar begrafenis, samen met talrijke naasten en vrienden, die haar, net als ons, gekend hebben tijdens haar kort maar rijkgevoeld leven.

Al luisterend naar de getuigenissen haalde ik me mijn eerste ontmoeting met Maud, net verkozen als bestuurster, voor de geest... Een jong en fijn vrouwtje... een ernstige bril... een leuk hoedje... en vooral een geweldige glimlach... Een open en aanmoedigende glimlach, een echte uitnodiging met als boodschap: "hier ben ik, wat kan ik voor je doen?". Dat is het beeld van Maud dat mij steeds zal bijblijven, die glimlach, een werkelijke bron van warmte!

Onder de aanwezigen herkende ik een aantal mensen die ik niet had verwacht hier te zien. Het is alsof ze – zelfs afwezig – een band smeedde tussen mensen die elkaar niet kenden, maar haar warme persoonlijkheid als bindteken gebruikten.

Voor al het gepresteerde werk in het kader van de BVD, maar vooral, voor die menselijke warmte waarmee je straalde, danken we je. Maud, rust in vrede, we zullen je nooit vergeten.

« CERTAINS DROITS RÉSERVÉS »

L'utopie pragmatique de Creative Commons¹

Pierre-Yves THOUMSIN

Avocat au barreau de Bruxelles

Article rédigé à la suite de la conférence donnée par l'auteur dans le cadre de la réunion mensuelle *Les Licences "Creative Commons"*, organisée par l'Association Belge de Documentation, le 25 juin 2009 à Bruxelles.

Het artikel is opgesteld naar aanleiding van een conferentie gegeven door de auteur in het kader van de maandelijkse vergadering *De "Creative Commons" licenties*, georganiseerd door de Belgische Vereniging voor Documentatie op 25 juni 2009 te Brussel.

▪ Le projet *Creative Commons* s'assigne pour objectif d'offrir une alternative au système classique de droit d'auteur, jugé trop contraignant et peu propice à la créativité. Grâce à une série de licences permissives, confectionnées sur mesure par l'auteur, *Creative Commons* opère un passage de la logique "Tous droits réservés" vers un modèle "Certains droits réservés". Les licences se révèlent particulièrement adaptées à la diffusion sur Internet et permettent de cataloguer efficacement le contenu libre. Dans la pratique, les licences paraissent cependant limitées à certaines utilisations ciblées : essentiellement celles où la rémunération ne constitue pas le mobile premier de la création. En ce sens, les licences ne sauraient remplacer complètement le droit d'auteur. Les initiateurs du projet en sont conscients et souhaitent, par leur démarche originale, encourager une réflexion pragmatique sur la refonte du système actuel.

▪ Het *Creative Commons* heeft zich als doel vooropgesteld een alternatief aan te bieden voor het klassieke auteursrecht dat als heel dwingend wordt ervaren en weinig creativiteit toelaat. Dankzij een reeks door de auteur op maat gemaakte permissieve licenties, effent *Creative Commons* de weg van een "Alle rechten voorbehouden" model naar een "bepaalde rechten voorbehouden" model. Deze licenties blijken bijzonder aangepast te zijn aan de verspreiding via het internet en laten het catalogiseren van de inhoud op efficiënte wijze toe. In de praktijk zijn deze licenties echter begrensd tot sommige doelgroepen: in essentie degenen waarin de bezoldiging niet het hoofdmotief van hun ontstaan was. In deze optiek kunnen deze licenties dus nooit het auteursrecht volledig vervangen. De initiatiefnemers zijn er zich dan ook ten volle van bewust en wensen, dankzij hun originele benaderingswijze, een pragmatische overpeinzing aan te moedigen dat zal leiden tot herziening van het huidige systeem.

Le projet *Creative Commons* est ancré dans l'idée que la créativité se nourrit de l'usage d'œuvres préexistantes. Des législations en matière de droit d'auteur toujours plus protectrices s'érigent toutefois contre le libre accès aux œuvres. Le projet vise donc à recréer un réservoir de contenus librement utilisables, à l'aide d'une série de licences gratuites permettant aux auteurs "d'autoriser largement la réutilisation de leurs œuvres, le partage de celles-ci, ainsi que la création d'œuvres dérivées"². Ces licences s'inscrivent dans le cadre législatif existant et n'ambitionnent pas de remplacer le droit d'auteur.

Plus de cinq ans après leur lancement, les licences *Creative Commons* recueillent un franc succès, principalement sur Internet où elles peuvent aujourd'hui être "considérées comme un standard global"³. C'est ce dont se réjouissait en septembre 2009 Joi Ito, CEO de *Creative Commons*⁴, relevant que les licences comptent des utilisateurs aussi variés que la Maison Blanche⁵, *Wikipedia*⁶ ou *Al-Jazeera*⁷...

Le catalyseur du projet

Le projet *Creative Commons* est né de l'imagination de Lawrence Lessig et Eric Eldred, hérauts de la lutte contre l'allongement de la durée du copyright américain. Ce sont eux qui menèrent jusque devant la Cour suprême la contestation à l'encontre du *Sonny Bono Copyright Term Extension Act*⁸ de 1998, qui portait la durée du copyright américain à 70 ans après la mort de l'auteur⁹. Un tel allongement impliquait que "dans les vingt années à venir après le *Sonny Bono Act*, alors qu'un million de brevets tomberont dans le domaine public, aucune œuvre protégée par copyright n'y accèdera en vertu de l'expiration de sa durée de protection"¹⁰. Leur recours fut cependant rejeté par 7 juges contre 2¹¹. En dépit de cet échec, Lessig et Eldred souhaitèrent traduire "l'énergie" générée par leur combat "en quelque chose de positif"¹² : c'est ainsi que naquit le projet *Creative Commons*.

Les critiques formulées à l'encontre de l'allongement du *copyright* étaient assurément pertinentes. Un allongement de la durée de pro-

tection des œuvres existantes ne répond en aucun cas à l'objectif d'incitation à la création qui sous-tend la propriété littéraire et artistique. Tout au plus offre-t-il un revenu supplémentaire aux titulaires des droits – et généralement plus aux créateurs eux-mêmes, alors que le public et les créateurs désireux de réutiliser les œuvres passées sont contraints de "négocier d'éventuelles redevances et surtout payer les frais qu'entraîne la recherche des ayants droit"¹³. Si l'on considère que l'information constitue tant la matière première que le résultat d'une activité intellectuelle florissante, la durée de protection des œuvres constitue à l'évidence une barrière "augmentant les coûts et ralentissant le rythme de la création"¹⁴. En termes économiques, il s'agit d'une situation d'"anti-communs", dans laquelle la privatisation trop importante d'une ressource aboutit, *in fine*, à un accès non efficace et à une sous-utilisation de celle-ci¹⁵.

Le propos *Creative Commons* doit être bien compris : ce n'est pas le droit d'auteur en tant que tel qui est mis sur la sellette, mais bien son étendue grandissante qui "entrave l'innovation", menant à la construction d'une "culture de la permission" plutôt qu'une "culture libre"¹⁶. À long terme, l'objectif du projet *Creative Commons* est de "construire une couche de droit d'auteur raisonnable, au-dessus des extrêmes qui règnent actuellement"¹⁷.

La solution proposée

Des licences sur mesure...

Creative Commons permet à l'auteur de générer rapidement et sans frais une licence libre adaptée aux usages qu'il souhaite autoriser de son œuvre¹⁸, grâce à l'articulation de trois attributs facultatifs et d'un attribut obligatoire.

La condition obligatoire¹⁹ de "**Paternité**" (en abrégé "BY") impose de citer le nom de l'auteur original, de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire de droits qui confèrent l'utilisation.

La condition "**Pas de modification**" (en abrégé "ND", pour "*No Derivatives*") empêche la création d'œuvres dérivées issues de la modification, de l'adaptation ou de la transformation de l'œuvre originale.

La condition "**Pas d'utilisation commerciale**" (en abrégé "NC", pour "*Non Commercial*") exclut les usages commerciaux du contenu sous licence. Les contours du caractère commercial ne sont pas toujours nets : il en







va ainsi de la télévision de service public ou des pages web gratuitement accessibles, mais qui affichent des messages publicitaires. Au regard du droit européen, ces deux cas semblent toutefois relever des usages non commerciaux²⁰.

Enfin, la condition "**Partage des conditions initiales à l'identique**" (en abrégé "SA", pour "*Share Alike*") impose que, si la création est modifiée, transformée ou adaptée, la création nouvelle qui en résulte ne puisse être distribuée que sous des conditions identiques à celles régissant la création initiale. Il s'agit de l'effet viral de la licence, qui se transmet à chaque avatar de l'œuvre originale.

Outre les attributs compilés par l'utilisateur, les licences sont régies par des conditions générales obligatoires. D'une part, les licences sont perpétuelles, au sens où elles valent "pour toute la durée de protection de l'œuvre par un droit d'auteur, des droits voisins ou un droit sui generis sur les bases de données"²¹.

D'autre part, les licences sont irrévocables, en ce sens que si l'auteur applique ultérieurement un régime contractuel différent à son œuvre, la licence *Creative Commons* en cours ne prendra pas fin et ses bénéficiaires pourront toujours reproduire l'œuvre et la diffuser au public. Ainsi, s'il est possible de diffuser commercialement une œuvre auparavant licenciée sous *Creative Commons*, ce statut particulier diminuera "certainement son intérêt commercial"²², car l'auteur ne pourra plus "empêcher quiconque ayant obtenu le droit d'utiliser l'œuvre en vertu de la licence de la reproduire et de la distribuer" ni "retirer de la circulation les copies "libres" de son œuvre si ces dernières ont été réalisées conformément à ce qu'autorisait la licence"²³.

Tab. 1 : Les six licences.

| | |
|--|---|
| Paternité |  |
| Paternité – Partage des conditions initiales à l'identique ²⁵ |  |
| Paternité – Pas d'utilisation commerciale |  |
| Paternité – Pas de modification |  |
| Paternité – Pas d'utilisation commerciale – Partage des conditions initiales à l'identique |  |
| Paternité – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification |  |

De la combinaison des quatre attributs décrits ci-dessus naissent six licences plus ou moins permissives²⁴ (voir tab. 1).

Les licences se présentent sous trois formats différents :

- le **résumé explicatif**, reproduit ci-dessus, synthétise à l'aide d'icônes facilement déchiffrables les droits et obligations octroyés par la licence ;
- le **code juridique** constitue la licence en tant que telle et reprend, *in extenso*, les stipulations relatives à l'utilisation de l'œuvre ; et
- le **code digital** est apposé sur l'œuvre diffusée sur Internet, afin de rendre les conditions de la licence identifiables par les moteurs de recherche²⁶.

... pour des utilisations ciblées

Le modèle proposé par *Creative Commons* est particulièrement adapté à certains usages. Les licences s'adressent prioritairement aux auteurs qui s'inscrivent dans une logique de partage et d'accès libre aux œuvres. Il s'agira d'une part des artistes débutants "*qui ne souhaitent pas être payés pour ce qu'ils créent mais sont plus intéressés à voir leurs œuvres largement diffusées*"²⁷. Ils pourront utiliser la *Creative Commons* comme tremplin afin de gagner en notoriété²⁸. D'autre part, du contenu à attractivité commerciale limitée pourra être facilement distribué grâce à l'attribut "Pas d'utilisation commerciale"²⁹.

Les licences sont également opportunes pour des créateurs qui "*ne sont généralement pas rémunérés pour les contenus qu'ils créent (ils sont généralement rémunérés d'une autre manière, par exemple en tant que salariés) et ont pour pratique usuelle de partager le contenu créé avec leurs pairs ou avec le public*"³⁰. Il s'agit essentiellement des auteurs scientifiques et des enseignants ainsi que des auteurs produisant du contenu pour des organisations sans but lucratif ou des organisations gouvernementales. Pour ces auteurs qui publient leurs œuvres sur Internet et désirent voir leurs droits moraux reconnus, sans entrer dans une logique commerciale, les licences *Creative Commons* offrent une solution aisée et garante de sécurité juridique.

À l'inverse, si le mobile premier du créateur est l'espoir d'une rémunération, *Creative Commons* n'offre pas le régime le plus adéquat. L'attribut "Pas d'utilisation commerciale" n'exclut cependant pas que le créateur retire des profits de son œuvre : il signifie que les utilisateurs sont dispensés d'obtenir une autorisation préalable pour les usages non-commerciaux, et sont invités à

négoier une autorisation pour les autres usages³¹.

Finalement, et pour autant que ce soit nécessaire, il convient d'insister sur l'effectivité des licences. Le cas de l'animateur de télévision néerlandais Adam Curry en est exemplatif. Celui-ci avait obtenu en 2006 la condamnation du tabloïd *Weekend* pour non-respect des termes de la licence "BY - NC - SA" qui accompagnait les photos qu'il avait publiées sur sa page *Flickr*³². Le tabloïd avait en effet fait un usage commercial des clichés en les publiant dans ses colonnes, et c'est à tort qu'il tenta de se retrancher derrière la mention "*This photo is public*" qui figurait sous les clichés³³. En juin 2009, le blog de *Creative Commons* révélait que le même Adam Curry était parvenu au règlement transactionnel d'un litige similaire, illustrant clairement que les licences *Creative Commons* "*offrent une protection juridique suffisante contre les utilisations non autorisées d'œuvres sous licence*"³⁴.

Qu'en penser ?

La démarche de *Creative Commons* suscite de prime abord un grand enthousiasme en raison de la convivialité des licences : l'auteur peut les générer gratuitement en quelques clics, le public sera immédiatement averti des conditions qu'elles posent grâce au résumé explicatif et le code digital permettra d'effectuer des recherches ciblées selon le type de licence. Néanmoins, cette convivialité ne doit pas être surestimée et on peut légitimement se demander si les licences ne sont pas essentiellement utilisées par des "puristes du libre", prédisposés à les manipuler avec aisance. En toute hypothèse, la démarcation du domaine "Certains droits réservés" paraît plus trouble que celle du modèle classique "Tous droits réservés". À ce titre, les licences pourraient semer la confusion, d'autant qu'au fil des réutilisations, la licence est susceptible d'être détachée du contenu en aval, alors que le droit d'auteur "Tous droits réservés" demeure valable *erga omnes*³⁵.

Il convient par ailleurs d'être attentif aux implications pratiques de l'effet viral de certaines licences sur la création en aval. Il apparaît que la licence la plus populaire est la licence "Paternité - Pas d'utilisation commerciale - Partage des conditions initiales à l'identique"³⁶. Or il s'agit d'une des licences les plus restrictives et l'engouement pour celle-ci risque de faire tourner le système en vase clos. Par ailleurs, il semblerait qu'une partie "*substantielle et peut-être croissante des donneurs de licences opte pour des licences "Pas de Modification"*"³⁷.

Le modèle économique de gratuité développé par *Creative Commons* ne saurait remplacer totalement le droit d'auteur. Ce dernier recèle en effet une évidente fonction d'incitation à la création à laquelle les licences *Creative Commons* enlèvent "une grande partie de son fondement, en tous cas si on limite l'incitation que fournit le droit intellectuel à une incitation financière"³⁸. Les licences ne se révèlent donc utiles que pour des utilisations ciblées, où la question de la rémunération et des incitants à la création est secondaire. Dès lors, si l'on considère, à l'instar des partisans des *Creative Commons*, que "la destination naturelle de l'œuvre est le domaine public", il faut bien considérer le droit d'auteur comme un "mal nécessaire" et le monopole temporaire qu'il institue comme une "parenthèse"³⁹.

Creative Commons est conscient de ses limites et ne vise pas à se substituer au droit d'auteur, au nom de l'intérêt du public d'accéder aux œuvres : il ne s'agit pas de combattre le modèle "Tous droits réservés", mais bien de le compléter⁴⁰. L'auteur constitue au demeurant la "pierre angulaire"⁴¹ du système *Creative Commons* – la condi-

tion obligatoire de paternité en atteste : il se voit réinvesti du rôle de décideur, en l'absence d'intermédiaires, car c'est lui qui pose le choix de se rallier au modèle *copyleft*⁴² et, dès lors, "l'œuvre, si ouverte soit-elle, ne l'est que dans les limites de l'espace défini par l'auteur"⁴³.

Conclusion

Comme l'illustre la genèse du projet, *Creative Commons* épouse une utopie : opérer, au nom du libre accès aux œuvres, un glissement vers le paradigme "Certains droits réservés". Cette utopie s'illustre toutefois par les moyens concrets déployés pour l'atteindre : l'initiative de *Creative Commons* est particulièrement enthousiasmante et son pragmatisme mérite d'être salué.

Pierre-Yves Thoumsin
py.thoumsin@liedekerke.com

Décembre 2009

Bibliographie

- 1 Pour de plus amples développements, voir : Thoumsin, Pierre-Yves. *Creative Commons : le meilleur des deux mondes ?* [en ligne]. Mai 2008 (consulté le 17 septembre 2009). <<http://www.droit-technologie.org/dossier-183/creative-commons-le-meilleur-des-deux-mondes.html>> et Maurel, Lionel. *Creative Commons en bibliothèque : Vers une alternative juridique ?* *BBF* [en ligne], 2007, (consulté le 17 septembre 2009), t. 52, n° 4, p. 69-75. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-04-0069-001.pdf>>
- 2 Dusollier, Séverine. *Open source and Copyleft: Authorship Reconsidered?* *Columbia Journal of Law & Arts*, 2003, vol. 26, p. 281.
- 3 D'origine américaine, les licences ont été transposées à ce jour dans 52 pays, afin de pouvoir s'intégrer aux régimes de droit d'auteur locaux, et sont en projet dans 7 autres. À la mi-2008, le nombre d'œuvres disponibles sous *Creative Commons* s'élevait à 130 millions, contre 90 millions un an auparavant, et 50 millions en 2006 (*Creative Commons. Metrics* [en ligne]. <<http://wiki.creativecommons.org/metrics>>, (consulté le 26 décembre 2009)).
- 4 Domicone, Allison. *Update from Joi Ito, CEO. ccNewsletter* [en ligne], 2 septembre 2009 (consulté le 17 septembre 2009), n° 14. <<http://creativecommons.org/tag/ccnewsletter>>
- 5 Le contenu du site de la présidence américaine fait l'objet d'une licence "Paternité" : The White House. *Copyright policy* [en ligne]. <<http://www.whitehouse.gov/copyright>> (consulté le 26 décembre 2009).
- 6 L'encyclopédie libre met à disposition ses textes sous licences "Paternité – Partage des Conditions Initiales à l'Identique" : Wikimedia Foundation, Inc. *Wikipédia : Droit d'auteur* [en ligne]. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Wikipedia:Droit_d'auteur> (consulté le 26 décembre 2009).
- 7 La chaîne qatarie a dédié un site web à la diffusion de reportages vidéo sous licences *Creative Commons* : *Al Jazeera Creative Common Repository* [en ligne]. <<http://cc.aljazeera.net>> (consulté le 26 décembre 2009).
- 8 Pub. L. 105-198, 27 octobre 1998.
- 9 L'augmentation est presque exponentielle, au regard du *Copyright Act* de 1790 qui fixait la protection à 14 ans, renouvelables une fois si l'auteur était vivant à l'issue de ce premier terme, soit une durée maximale de 28 ans. En Europe également, la durée de protection a été portée à 70 ans *post mortem auctoris*, par la Directive 13/98/CEE du Conseil du 29 octobre 1993 relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins, *JOCE* L 290 du 14 novembre 1993, p. 9-13.

- ¹⁰ Lessig, Lawrence. *Free culture: How big media uses technology and the law to lock down culture and control creativity*. The Penguin Press, 2004, p. 35. ISBN : 978-1594200069.
- ¹¹ Il fut vivement reproché à la Cour de céder aux sirènes des lobbyistes et de cautionner un "Mickey Mouse Protection Act". En effet, sans allongement de la durée de protection, le personnage de Mickey serait tombé dans le domaine public en 2003, celui de Pluto en 2005 et celui de Dingo en 2007.
- ¹² Lessig, Lawrence. CC in review: Lawrence Lessig on supporting the Commons [en ligne]. *Creative Commons* [en ligne], 6 octobre 2005 (consulté le 26 décembre 2009), <<http://creativecommons.org/weblog/entry/5661>>
- ¹³ Levêque, François. Un droit d'auteur trop long : Mickey a sauvé sa tête, mais pas la logique économique. *Biblio du libre* [en ligne], février 2003 (consulté le 26 décembre 2009), <http://www.freescape.eu.org/biblio/article.php3?id_article=124>
- ¹⁴ Eisenberg, Rebecca; Heller, Michael. Can patents deter innovation: The anticommons in biomedical Research. *Science*, 1998, vol. 280, p. 698.
- ¹⁵ Sur le concept de "tragedy of commons", voir : Hardin, Garrett. The tragedy of the Commons. *Science*, 1968, vol. 162, p. 1243-1248. Sur le concept de "tragedy of anti-commons", voir : R. Eisenberg et M. Heller, *op. cit.*
- ¹⁶ Lessig, Lawrence. *Free culture...*, p. 192.
- ¹⁷ Lessig, Lawrence. *op. cit.*, p. 282.
- ¹⁸ Creative Commons. Sélectionnez un contrat pour diffuser votre œuvre [en ligne]. <<http://creativecommons.org/choose>> (consulté le 26 décembre 2009).
- ¹⁹ Facultative à l'origine, cette condition a rapidement été rendue obligatoire, dans la mesure où 98 % des utilisateurs optaient pour celle-ci.
- ²⁰ Hendriks, Nynke. Creative Commons in Nederland : Flexibel auteursrecht, *Tijdschrift voor auteur, media en informatierecht*, 2006, vol. 1, p. 4.
- ²¹ Le propre libellé de la licence indique qu'elle se greffe dans le cadre juridique en vigueur et ne le remplace pas (voir le texte des différentes licences *Creative Commons* telles que transposées en droit belge sur <<http://creativecommons.org/international/be>> (consulté le 26 décembre 2009). Il convient également de souligner que les œuvres en *copyleft* ou en *Creative Commons* n'appartiennent pas au domaine public. *Creative Commons* a cependant développé une licence "CC Zero", qui permet à l'auteur de se départir de l'ensemble de ses droits, dans les limites de ce que permet le droit national de l'auteur (<<http://creativecommons.org/license.zero>> (consulté le 26 décembre 2009)). À cet égard, le droit belge impose notamment l'inaliénabilité du droit moral (Article 1^{er}, § 2, de la LDA) et la nullité de la cession des droits concernant des formes d'exploitation encore inconnues (Article 3 de la LDA).
- ²² Dusollier, Séverine. *op. cit.*
- ²³ Dusollier, Séverine. *op. cit.*
- ²⁴ La présentation qui suit se réfère aux versions 2.0 des licences *Creative Commons*, telles qu'elles sont actuellement en vigueur en Belgique.
- ²⁵ La condition "Partage des conditions initiales à l'identique" emporte l'autorisation d'apporter des modifications. En effet, conformément à la philosophie de *Creative Commons*, tout ce qui n'est pas interdit est permis. En revanche, dans l'esprit du système classique, sauf autorisation expresse, toute réutilisation de l'œuvre est en principe interdite.
- ²⁶ Creative Commons. *Search* [en ligne]. <<http://search.creativecommons.org>> (consulté le 26 décembre 2009).
- ²⁷ Dusollier, Séverine. *op. cit.*
- ²⁸ Hartmann, Björn. Netlabels and the adoption of Creative Commons licensing in the online electronic music community. In Bourcier, Danièle ; Dulong de Rosnay, Mélanie (éd.). *iCommons at the Digital Age*. Romillat, 2004, p. 151. Disponible sous licence *Creative Commons* sur <http://fr.creativecommons.org/iCommons_book.htm>
- ²⁹ Hartmann, Björn. *op. cit.* p. 150.
- ³⁰ Dusollier, Séverine. *op. cit.*

- 31 "Ask if you want to make a commercial use. No need to ask if you want to make just a noncommercial use". Lessig, Lawrence. CC in review: Lawrence Lessig on supporting the Commons [en ligne]. *Creative Commons* [en ligne], 6 octobre 2005 (consulté le 26 décembre 2009), <<http://creativecommons.org/weblog/entry/5661>>
- 32 Yahoo!, Inc. *Flickr* [en ligne]. <<http://www.flickr.com>> (consulté le 26 décembre 2009).
- 33 Voorzieningenrechter Arrondissementsrechtbank Amsterdam, 9 maart 2006 (Curry v. Weekend), *Tijdschrift voor auteur, media en informatierecht*, 2006, vol. 3, pp. 87-93, note Koelman, Kamiel; *Auteurs et média*, 2006, vol. 3, pp. 277-280, note Van den Brande, Ywein et Keustermans, Jeff ; *Revue du droit des technologies de l'information et de la communication*, 2006, vol. 26, pp. 329-336, note Laurent, Philippe. On recense également un cas d'application espagnol : Tribunal de première instance de Badajoz, 17 février 2006, disponible sur <<http://www.derecho-internet.org/node/363>>, et cité par Laurent, Philippe. *op. cit.*, p. 335.
- 34 Linksvayer, Mike. Adams Curry wins again! *Creative Commons* [en ligne], 18 juin 2009 (consulté le 26 décembre 2009). <<http://creativecommons.org/weblog/entry/15380>>
- 35 Le droit d'auteur est valable vis-à-vis de tous, et non simplement entre parties comme pourrait l'être le contenu d'un contrat passé entre l'auteur et le preneur de licence.
- 36 Elkin-Koren, Niva. What contracts can't do: The limits of private ordering in facilitating a Creative Commons. *Fordham Law Review* [en ligne], 2005 (consulté le 26 décembre 2009), vol. 74, 67 p. <<http://ssrn.com/abstract=760906>>
- 37 Katz, Zachary. Pitfalls of open licensing: an analysis of creative commons licensing *The Intellectual Property Law Review*, vol. 46, p. 411; également disponible sous licence Creative Commons sur <<http://www.piercelaw.edu/assets/pdf/idea-vol46-no3-katz.pdf>> (consulté le 26 décembre 2009).
- 38 Dusollier, Séverine. *op. cit.*
- 39 Benabou, Valérie-Laure. Puiser à la source du droit d'auteur. *Revue Internationale du Droit d'auteur*, 2002, vol 192, p. 2-109.
- 40 Lessig, Lawrence. *Free Culture...*, p. 284.
- 41 Dusollier, Séverine. *op. cit.*
- 42 Construit comme un clin d'œil envers le *copyright*, ce terme désigne de manière générique les modes de partage du contenu par lesquels l'auteur entend lever les barrières à l'utilisation classiquement posées par le droit d'auteur.
- 43 Dusollier, Séverine. *op. cit.*

ENQUÊTE TEWERKSTELLING EN COMPETENTIES (deel 3)

De lerende organisatie als doel

Veerle KERSTENS

Voorzitter, Werkgroep Competenties, een samenwerking van ABD-BVD, Locus, VOWB en VVBAD

Dit artikel verscheen in *Bibliothèque- en Archiefgids*, Vol. 85, nr. 6 (december 2009). VVBAD verleende ons toelating tot reproductie.

Cet article a déjà été publié dans *Bibliothèque- en Archiefgids*, Vol 85, n° 6 (décembre 2009). Il est reproduit avec l'aimable autorisation de la VVBAD.

- Deze publicatie bespreekt de huidige trends inzake competentieontwikkeling in organisaties en toetst deze aan de ontwikkelingen in de bibliotheek- en informatiesector in Vlaanderen en daarbuiten. Daarnaast wordt competentieontwikkeling geplaatst in het bredere kader van de lerende organisatie. Het artikel is gebaseerd op literatuur en de resultaten van een enquête bij leidinggevenden in de bibliotheek-, archief-, en documentatiesector in Vlaanderen in 2008. De enquête bevestigt dat bibliotheken en documentatiecentra die competentie management toepassen meer investeren in de ontwikkeling van hun medewerkers. Als nieuwe trends in competentieontwikkeling worden in de literatuur genoemd: meer aandacht voor aanvullende processen bij training en opleiding, individualisering en zelfstudie, kennisdoorstroming en informeel leren. Verschillende ontwikkelingen in de bibliotheek- en informatiesector sluiten hierbij aan. Anderzijds lijkt de aandacht voor het leer- en opleidingsaanbod op de werkplek nog beperkt.
- Cette publication traite des tendances actuelles pour le développement des compétences dans les organisations et les confronte aux développements dans le secteur des bibliothèques et de l'information en Flandre et au-delà. Le développement des compétences est ensuite mis en perspective dans un cadre plus large de l'organisation "apprenante". L'article se base sur la littérature à ce sujet ainsi que sur les résultats d'une enquête auprès de responsables du secteur des bibliothèques, archives et documentation en Flandre en 2008. L'enquête confirme que les bibliothèques et les centres de documentation qui adoptent la gestion des compétences investissent davantage dans le développement de leurs collaborateurs. Comme nouvelles tendances dans le cadre du développement des compétences, on traite dans la littérature des points suivants : davantage d'attention aux processus complémentaires de formation et d'enseignement, l'individualisation et l'auto formation, la circulation des connaissances et l'apprentissage informel. Divers développements dans le secteur des bibliothèques et de l'information adhèrent à ces principes. Par ailleurs, il semble que l'attention pour l'offre d'apprentissage et de formation soit encore limitée dans la contexte professionnel.

Werk jij in een lerende organisatie (*Is Yours a Learning Organization*)? Het is de titel van een artikel in *Harvard Business Review* vorig jaar, wat aantoont dat het concept van de lerende organisatie actueel is in *HRM*¹. Het is ook het bredere kader voor dit derde artikel over competentie management in bibliotheken, waarin wordt gefocust op competentieontwikkeling². We gebruiken hierbij de resultaten van de enquête over tewerkstelling en competenties van vorig jaar³, aangevuld met literatuur over het onderwerp.

Het concept van de lerende organisatie is niet nieuw, maar het is niet verwonderlijk dat het in de aandacht blijft. Het concept benadrukt dat de omgeving van mensen en organisaties voortdurend verandert. Leren is daarom essentieel om te kunnen reageren en anticiperen op de steeds wijzigende wereld. Ook bedrijven en instellingen kunnen daarin slagen door continu kennis te ontwikkelen: zo worden ze "lerende organisaties". Competentieontwikkeling staat voor hen dan ook hoog op de agenda.

Hoe pakken organisaties dat aan? Een recent onderzoek brengt best practices in kaart van Vlaamse bedrijven die voortrekkers zijn in competentieontwikkeling⁴ (hierna het rapport best practices genaamd). Deze organisaties investeren sterk in opleiding, maar hechten ook veel belang aan processen rondom die training. Als nieuwe trends noemt het rapport de aandacht voor zelfstudie, kennisdoorstroming en informeel leren.

Zijn de bibliotheken en informatiediensten mee in dit verhaal? Hieronder een verkenning.

Competentiegerichte organisaties investeren meer in training en opleiding

Het is geen verrassing dat organisaties die competentie management toepassen meer investeren in training en opleiding: dit wordt ook bevestigd door onze enquête. De diensten in deze organisaties kunnen vaker beschikken over een vormingsbudget en dat ging de laatste jaren meer in

stijgende lijn dan bij andere organisaties (zie figuur 1 en 2). Bovendien nemen hun medewerkers meer deel aan cursussen, studiedagen en andere vormingsactiviteiten (zie figuur 3).

Evenmin verwonderlijk is dat BAD-medewerkers zich vooral vormen via studiedagen en cursussen buiten de organisatie, zoals blijkt uit figuur 3. Over het vormings- en bijscholingsaanbod in de BAD-sector zijn de meningen – net zoals over het reguliere opleidingsaanbod – weinig uitgesproken en

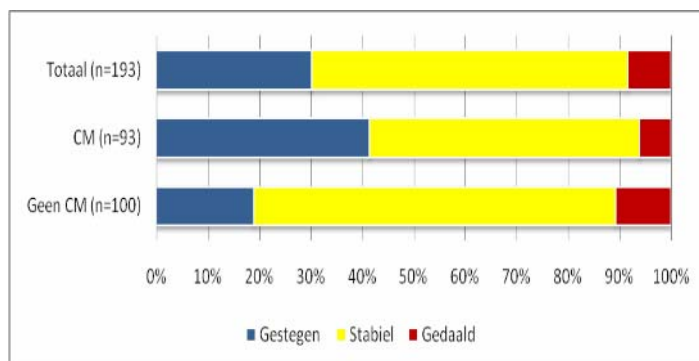


Fig. 2: Hoe is de investering in vorming geëvolueerd tussen 2005 en 2007?

eerder verdeeld (zie figuur 4).

Enkele respondenten uit bedrijfsbibliotheken laten weten dat het bijscholingsaanbod voor hun sector erg beperkt is. Een van hen noteerde: "Binnen een bedrijfsbibliotheek heb je heel specifieke probleemstellingen en die komen te weinig aan bod in bijscholingsprogramma's". Er wordt ook een behoefte gesignaleerd aan praktische, kortlopende cursussen rond actuele onderwerpen om bij te blijven na de basisopleiding, onder meer op het vlak van ICT.

Meer aandacht voor processen rondom training en opleiding, en informatiedoorstroming

Maar het volstaat niet dat medewerkers regelmatig trainingen en studiedagen volgen om als organisatie te leren. Het hoger vermelde rapport en andere onderzoeken⁵ wijzen erop dat die activiteiten weinig effectief zijn als ze niet gekaderd zijn in een strategisch vormingsbeleid. In competentie management is het strategisch belang van vorming evi-

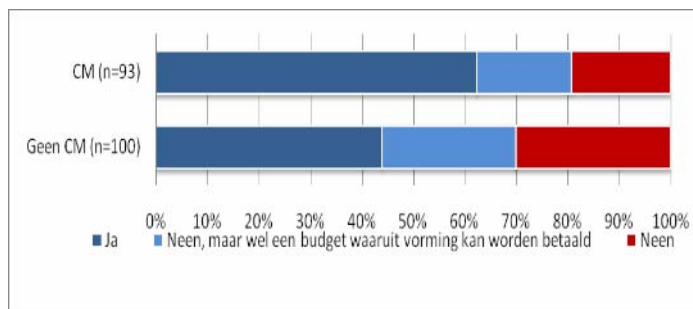


Fig. 1: Heeft de dienst een specifiek vormingsbudget voor de werknemers?

dent, want volgende vragen staan centraal:

- Wat hebben we in de toekomst nodig aan competenties om de missie van de organisatie te doen slagen?
- Wat hebben we vandaag in huis aan competenties?
- Wat is het verschil tussen beide?

Competentieontwikkeling is dan een middel om deze hiaten te helpen dichten en het vormingsplan is daarop gericht.

Een vormingsplan blijkt echter niet zo ingeburgerd in Vlaamse BAD-diensten. De enquête geeft aan dat slechts 23 procent van de bevraagde diensten er een heeft (zie figuur 5). Kijkt

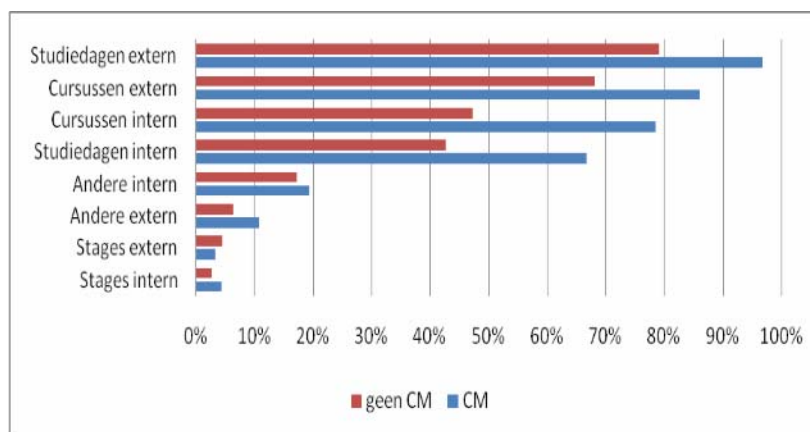


Fig. 3: Via welke methodes vormen de personeelsleden zich? (Meerdere antwoorden mogelijk)

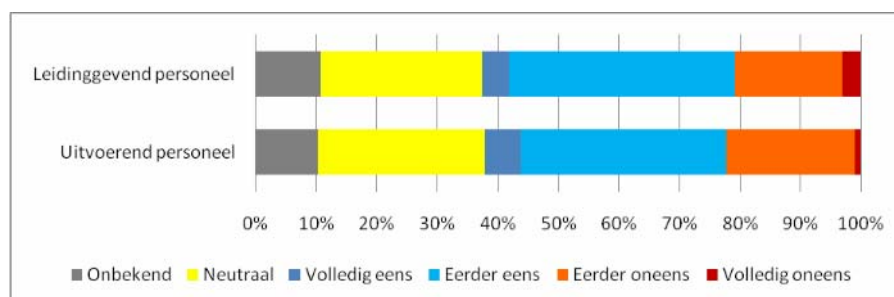


Fig. 4: Reacties van bibliotheken en documentatiecentra op de stelling: "Het bestaande vormings- en bijscholingsaanbod in de BAD-sector is bevredigend".

men hiervoor naar de moederinstelling? Die heeft in 47 procent van de gevallen wel een vormingsplan. Maar de competentiegerichte diensten scoren duidelijk hoger (zie figuur 6).

met het motto "Levenslang leren" als sleutel voor de kennismaatschappij, actief gepromoot door de Vlaamse en Europese beleidsmakers.

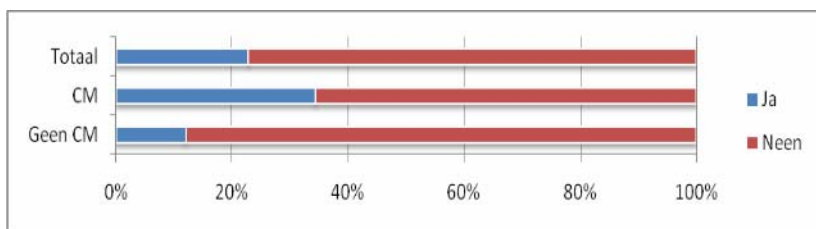


Fig. 5: Is er in de dienst een vormingsplan dat periodiek wordt opgesteld en/of aangepast?

Volgens De Hauw en De Vos⁶ is er de laatste jaren ook meer aandacht voor de opvolging van georganiseerde opleidingen. Steeds meer wordt de focus gelegd op de effectiviteit van de training. Meer dan vroeger moeten opleidingen praktijkgericht en liefst ook interactief zijn. Dat kan door gebruik te maken van oefeningen, discussies, workshops, casestudies en rollenspelen. Ook de "transfer naar de werkplek" wordt meer bewaakt: kunnen medewerkers de nieuwe kennis en vaardigheden ook toepassen in hun job? En hoe ervoor zorgen dat nieuwe kennis efficiënt wordt verspreid in de organisatie?

In het competentiegericht onderwijs wordt al gewerkt met persoonlijke ontwikkelingsplannen, en ook in de werkomgeving doen ze hun intrede. In zo'n plan geeft de medewerker – in overleg met zijn leidinggevende – aan hoe hij zich verder wil ontwikkelen. Een individueel traject vraagt ook individuele begeleiding; daarom winnen coaching en mentoring aan belang. Meestal neemt de directe leidinggevende de rol van coach op. Hij bespreekt dan in regelmatige coachingsgesprekken met de werknemer diens successen en missers. Zo'n aanpak staat of valt wel met de capaciteiten van

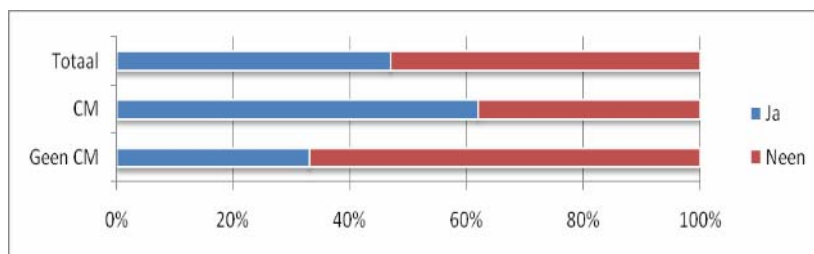


Fig. 6: Is er in de moederinstelling een vormingsplan dat periodiek wordt opgesteld en/of aangepast?

Uit de enquête blijkt dat in meer dan een derde van de bevroegde diensten er geen enkele vorm van opvolging wordt voorzien (figuur 7). Wel zien we dat diensten die inzetten op competentieontwikkeling de vorming van hun medewerkers meer evalueren, meestal via een functioneringsgesprek of via observatie.

de leidinggevende als begeleider. Het rapport best practices geeft aan dat er op dat vlak nog veel werk aan de winkel is. In Vlaanderen wordt mentoring dikwijls ingevuld als peter- of meterschap, waarbij een nieuwe medewerker praktische informatie en steun krijgt van een meer ervaren collega.

Trend naar individualisering en zelfstudie

Het rapport best practices ontwaart verder een trend naar zelfstudie. Van medewerkers wordt meer dan vroeger verwacht dat ze zelf hun professionele ontwikkeling ter harte nemen. "De ontwikkeling van informatie gaat namelijk te snel en is te complex en te uitgebreid om als organisatie alle benodigde kennis en vaardigheden aan de werknemers te kunnen meegeven"⁷. Dat spoor

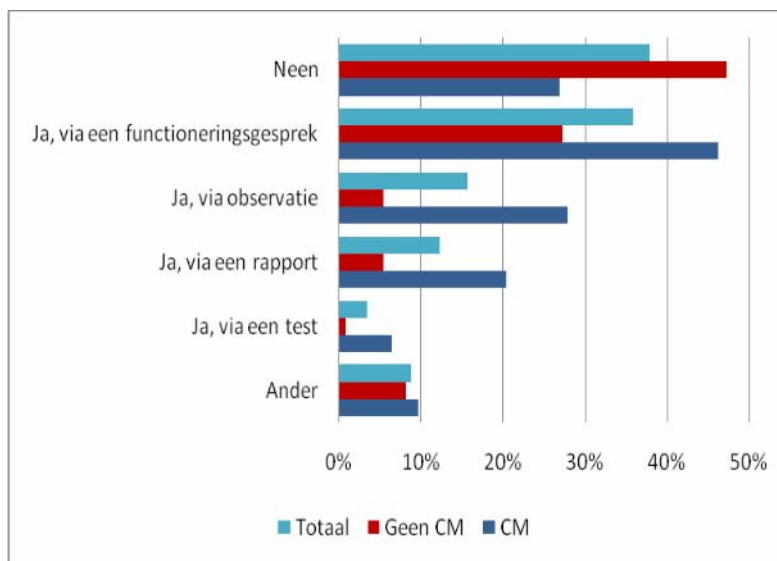


Fig. 7: Is er een periodieke evaluatie van de vorming die personeelsleden hebben gevolgd?

In de bibliotheekwereld lijkt de cultuur waarbij medewerkers als het ware "projectleider" van hun eigen professionele ontwikkeling zijn, vooral in de Angelsaksische landen te leven. In de literatuur verschijnen vanaf de jaren '90 frequent publicaties over de mogelijkheden, voordelen en issues van mentoring, vooral in academische bibliotheken. Dikwijls krijgt de praktijk een ruimere invulling dan het pater/meterschap; het gaat ook om de ondersteuning van leiderschap. Zo werd voorgesteld om mentoring in te zetten om een dreigend tekort aan leidinggevendend als gevolg van de vergrijzing op te vangen: "*Thoughtful and effective mentoring practices [...] can assist in meeting the transitional challenges, as well as rejuvenate the professional workforce*"⁸.

Ook beroepsorganisaties nemen initiatieven op het vlak van individuele begeleiding in professionele ontwikkeling, onder meer de American Library Association (ALA)⁹ en de Association of College and Research Libraries (ACRL)¹⁰. In het Verenigd Koninkrijk werkt het Chartered Institute of Library and Information Professionals (CILIP)¹¹, de grootste beroepsorganisatie in de sector, met een begeleiding via mentors bij de toekenning van professionele kwalificaties. Kandidaten moeten een persoonlijk ontwikkelingsplan opstellen en aan de hand van een portfolio hun competenties in de beroepspraktijk bewijzen. In lijn met de trend van levenslang leren moeten de houders van zo'n kwalificatie sinds juli 2008 aantonen dat ze zich blijvend professioneel ontwikkelen¹².

Door de trend naar individualisering wordt er ook meer gefocust op zelfstudie. Die leervorm zou ook meer aansluiten bij de leerstijl van de generatie Y (geboren na 1980). Deze jongeren zijn als het ware opgevoed met de nieuwe communicatietechnologieën: ze zijn meer gewend om zelfstandig te leren en bronnen te zoeken via het internet.

Hierbij komt e-learning of afstandsleren als leervorm in beeld, wat volgens Sayers, duidelijk in de lift zit: "*Both generations – (X and) Y in particular – want the flexibility and freedom to access professional development on their terms; when and where they require it [...]. Structured web-based training using an e-learning system such as WebCT or Moodle, whether courses are mediated or unmediated, is one solution. However, the rapid growth and acceptance of social networking (Web 2.0) applications such as blogs, wikis, podcasts and more recently Second Life also potentially provide new opportunities for less structured training*"¹³. Bovendien zet ICT-ondersteuning de deur open voor zelfsturend leren, waarbij de cursist een eigen leertraject kan uitstippelen.

E-learning als leervorm van de toekomst voor professionele ontwikkeling? Verschillende auteurs wijzen op nadelen: het vraagt meer zelfdiscipline om een online cursus te voltooien en het is niet eenvoudig om tijd vrij te maken op de werkplek. Bovendien missen de cursisten het sociale contact en de mogelijkheden om te netwerken.

Vandaar dat een mengvorm, "blended learning", meer en meer succes kent. Dit kan slaan op een mix van online leren en klassikale bijeenkomsten, of meer algemeen op een combinatie van verschillende leervormen. Zo kan de cursus bijvoorbeeld starten met een live-bijeenkomst. De deelnemers kennen dan elkaar, wat de drempel verlaagt om tijdens het verloop van de cursus online met elkaar contact te houden, te discussiëren en elkaar te steunen bij het leren. Het belang daarvan blijkt niet te onderschatten voor het leerproces.

23 Dingen

Een inspirerend voorbeeld is de bekende online cursus: *23 Things*. Helene Blowers, directeur technologie bij de Public Library of Charlotte & Mecklenburg County (PLCMC), ontwikkelde een online leerprogramma om de medewerkers te laten kennismaken met web 2.0. Via het programma leerden de cursisten 23 webtools zoals wiki's, podcasts, en andere online toepassingen al spelend gebruiken. De cursisten werd dan gevraagd om via een blog te reflecteren over hun ervaringen hiermee¹⁴.

Het programma kende een enorm succes en werd ondertussen in vele bibliotheken wereldwijd gevolgd. De cursus, die Blowers als "Learning 2.0" beschreef, heeft dan ook een grotere impact dan enkel het feit dat medewerkers nieuwe technologieën en tools leren kennen. De belangrijkste doelstelling was om medewerkers aan te moedigen om zelf te exploreren; om te "leren leren". Het is juist die competentie die zo belangrijk is in een lerende organisatie, die ervoor zorgt dat medewerkers innovatieve processen zelf mee vorm geven.

Het programma was oorspronkelijk bedoeld om individueel te doorlopen, maar het groeide in verschillende bibliotheken uit tot een echt community-gebeuren, waarbij de cursisten uitwisselden wat ze ontdekten. Dat stimuleerde dan weer de werksfeer. *23 Dingen* coach Gerard Bierens op zijn blog: "*Ook leren medewerkers elkaar beter kennen, zowel als collega als persoonlijk en ook weet men elkaars expertise veel beter in te schatten en te benutten*".

Bierens ziet een gemeenschappelijk *23 Dingen* traject bovendien als een stimulans om innovatie in de bibliotheek in gang te zetten: *"Maar de grootste verdienste van 23 Dingen vind ik toch wel de impact die het heeft op alle lagen van de organisatie. Gedurende het 23dingen traject worden de deelnemers zich ervan bewust dat de bibliotheek zich niet meer kan veroorloven om nog langer vanaf de zijlijn toe te kijken. Men wordt zich ook bewust van de mogelijkheden die er dankzij web 2.0 zijn om als bibliothecaris zelf een actieve rol te spelen in dat proces. Dergelijke signalen zullen vanuit de werkvloer gedeponereerd worden op het bord van de manager. En langzaam maar zeker ontstaat in de hele bibliotheekorganisatie een gemeenschappelijk gevoel, iedereen voelt de noodzaak tot innoveren"*¹⁵.

Ook in Vlaanderen loopt het programma; *Bibnet* lanceerde begin 2009 *23 Dingen*¹⁶ in samenwerking met de maker van de Nederlandse versie van het leerproject. Er zijn verschillende mogelijkheden om de cursus te doorlopen: volledig individueel, in groep met begeleiding van een coach, of in een cursus via afstandsleren georganiseerd door de bibliotheekschool van Gent.

Op haar blog illustreert lesgeefster Eva Simon mooi dat blended learning de voordelen van zelfsturend leren en leren in groep combineert: de meerderheid van de cursisten geeft aan dat ze de informatie grondiger hebben verwerkt door zelf dingen uit te zoeken. Bovendien heeft bij hen *"afstandsleren er ook voor gezorgd dat ze andere competenties hebben verworven zoals zelfstandig leren zoeken naar oplossingen, leren samenwerken met anderen en leren communiceren over een probleem"*¹⁷.

Trend naar kennis delen en nieuwe ideeën genereren

Bijblijven met nieuwe ontwikkelingen alleen is niet genoeg in een lerende organisatie. Verandering, nodig om te kunnen inspelen op ontwikkelingen in de omgeving, vraagt nieuwe inzichten, oplossingen en ideeën. Innoverende organisaties trachten daarom een omgeving te scheppen die uitnodigt tot het delen van kennis en het creëren van nieuwe kennis. Dat kan bijvoorbeeld door het stimuleren van lerende netwerken of communities of practice.

In een brochure van de Sociaal-Economische Raad van Vlaanderen (SERV) over leren op de werkplek wordt een Community of Practice (CoP) beschreven als een groep van mensen die vanuit een gemeenschappelijke interesse in een bepaald onderwerp of probleem ideeën uitwisselen, naar oplossingen zoeken en zo vernieuwingen of verbeteringen realiseren¹⁸. Onderzoeker Etienne

Wenger formuleert het zo: "Communities of practice are groups of people who share a concern or a passion for something they do and learn how to do it better as they interact regularly"¹⁹. CoP's kunnen dus zowat overal ontstaan waar mensen groepen vormen rond een gemeenschappelijke interesse. Het voordeel is niet alleen dat zo'n groep het leren van de leden stimuleert, maar ook dat dat leren direct gelinkt is aan de praktijk.

In Nederland is een nieuwe opleiding voor bibliothecarissen van openbare bibliotheken, de *Library School*, gebaseerd op dit concept van leernetwerken: *"De Library School [...] is een plaats in het land waar studenten elkaar ontmoeten en in debat gaan. Maar het is tevens een community waar studenten en collega's die met bibliotheekinnovatie bezig zijn bij elkaar worden gebracht om kennis te delen en nieuwe inzichten te verwerven"*²⁰. De nieuwe aanpak moet ertoe leiden dat leren, werken en innoveren in elkaar overvloeien, en dat de studenten hun leerervaringen en inzichten delen met collega's. *"Hiervoor wordt een hoogwaardig online leernetwerk opgezet waar kennisdeling en kenniscreatie tussen studenten en collega's maximaal ruimte krijgt"*²¹.

Meer aandacht voor leren op de werkplek en informeel leren

Andere leervormen dan de klassieke cursussen en opleidingen winnen dus aan belang. Daarnaast worden opleidings- en professionaliseringstrajecten meer ingebed in de werkomgeving zodat ze op maat zijn afgestemd op de concrete leerbehoeftes van de lerende professional en diens organisatie.

In de bibliotheekwereld zien we verschillende initiatieven waarbij het werkveld het initiatief neemt om in samenwerking met een opleidingsaanbieder een professionaliseringstraject uit te werken.

De *Library School* in Nederland is het resultaat van een samenwerkingsverband tussen de Vereniging voor Openbare Bibliotheken en het Centre for Learning Sciences and Technologies van de Open Universiteit. UKB, het samenwerkingsverband tussen universiteitsbibliotheken en de Koninklijke Bibliotheek in Nederland, werkte samen met een adviesbureau een landelijke leiderschapstraining uit voor "young potentials".

In Vlaanderen verzorgen de Bibliotheekschool Gent en Balans op Maat vzw een cursus op maat voor openbare bibliotheken die meer vraaggericht willen gaan werken²². Het traject is ontwikkeld op initiatief van bibliotheken die actief zijn in het project *Delphi*²³. *Locus* en *Bibnet* startten

onlangs met de opleiding organisatieontwikkeling voor openbare bibliotheken²⁴.

Maar niet alle heil moet verwacht worden van (nieuwe) vormingstrajecten. Meer en meer wordt benadrukt dat het werk op zich ook veel mogelijkheden kan bieden om te leren. HRM-expert Lou Van Beirendonck vertelde in zijn presentatie op de studiedag: competentie management, de lerende organisatie en levenslang leren in 2007²⁵, dat werknemers de helft van hun kennis en vaardigheden al doende leren, 30 procent door coaching en voorbeelden, en slechts 20 procent door training en opleiding. "Het vormt in belangrijke mate de motor voor de professionalisering van medewerkers en organisaties"²⁶. Die manier van leren is niet gepland, en organisaties kunnen het niet sturen. Ze kunnen wel de goede condities hiervoor creëren.

| Via welke andere methodes dan cursussen, studiedagen en stages vormen medewerkers zich? (meerdere antwoorden mogelijk, N=203) | Aantal antwoorden |
|---|-------------------|
| Leren van collega's (al dan niet formeel) | 9 |
| Literatuur doornemen | 8 |
| Interne vorming door collega's | 4 |
| Zelfstudie | 3 |
| Aanleren gebruik toepassingen | 2 |
| Petersysteem | 2 |
| Workshops | 2 |
| Coaching | 1 |
| Door eigen ervaring | 1 |
| Interne opdrachten | 1 |
| Personeelsvergadering | 1 |
| Persoonlijk begeleidingsplan | 1 |
| Selectieproeven | 1 |
| Uitwisselingsmomenten | 1 |

Zo spreekt de SERV-brochure *Werken en leren: Leren op de werkplek* over een "leeraanbod" op de werkplek, wat naast het opleidingsaanbod staat²⁷. Dat

leeraanbod wordt versterkt door onder meer autonomie en speelruimte in de job, sociale contacten en overleg, ruimte voor reflectie, begeleiding en feedback en een goede toegang tot informatie op de werk-

plek.

De enquête vroeg niet expliciet naar het leer- en opleidingsaanbod op de werkplek, maar de antwoorden op de vraag via welke andere methodes dan cursussen, studiedagen en stages medewerkers zich vormen, geven wel een indicatie (zie de tabel hieronder). In het geheel van alle vormingsmogelijkheden krijgt het leren op de werkplek een plaats, zij het een weinig prominente. Dat kan te maken hebben met de manier van vraagstelling ofwel met het feit dat werkpleklernen (nog) niet zoveel aandacht krijgt.

Of medewerkers gebruik maken van het leeraanbod op de werkplek heeft ook te maken met hun leervermogen en -bereidheid. Verwijzen we naar het voorbeeld van *23 dingen*: de aanpak van het programma prikkelt medewerkers om zelf te ontdekken en te leren, dus om hun leercompetenties aan te scherpen. Of het echt een succes wordt, zal afhangen van de mate waarin medewerkers zich gemotiveerd voelen om er iets mee te gaan doen op de werkplek. Dat heeft dan weer te maken met het leerklimaat in de organisatie.

Kenmerken van een lerende organisatie

Zo komen we terug bij het artikel: *Is yours a learning organisation?* Volgens de auteurs is het leerklimaat één van de drie grote pijlers van de lerende organisatie. Als kenmerken van een werkklimaat dat het leren stimuleert, noemen ze openheid voor nieuwe ideeën, waardering van verschillen en tijd voor reflectie. Fouten worden er niet afgestraft: het zijn kansen

Tab 1: Samengevat en vertaald uit: "Is yours a learning organization?"

| Bouwstenen van de lerende organisatie | | |
|--|---|---|
| Werkomgeving die het leren ondersteunt | Concrete leerprocessen en -praktijken | Leiderschap dat het leren ondersteunt |
| <ul style="list-style-type: none"> Psychologische veiligheid (bv. Fouten worden niet afgestraft, het is gemakkelijk om vrijuit je gedacht te zeggen). Verschillen worden gewaardeerd Openheid voor nieuwe ideeën Tijd voor reflectie | <ul style="list-style-type: none"> Ruimte en aandacht voor experimenteren Systematische informatieverzameling (over klanten, trends), benchmarking Analyse (om problemen te identificeren, op te lossen) Opleiding en training Informatiedoorstroom (intern en extern) | <p>(o.m. door te luisteren, input in discussies te stimuleren, verschillende zienswijzen aan te moedigen, ruimte te maken voor reflectie, en om problemen en uitdagingen te identificeren).</p> |

om te leren. Ten tweede investeert de lerende organisatie sterk in actieve leerprocessen. Daarbij gaat het niet alleen om training en opleiding, maar veel breder, om praktijken waaruit de organisatie leert: experimenteren, systematische informatieverzameling, analyse, informatiedoorstroming. Ten slotte moet de leidinggevende het leren in al zijn facetten ondersteunen (zie tabel 1).

Ben je benieuwd hoe goed je dienst of organisatie het doet in vergelijking met andere organisaties? Je kunt het nagaan via een online vragen-

lijst op <<http://los.hbs.edu>> Misschien stof voor reflectie over het lerend gehalte van je dienst en/of een aanzet tot actie?

Veerle Kerstens

Libis-Bibliotheekinformatiedienst
Willem de Croylaan 54 bus 5592
3001 Heverlee
veerle.kerstens@libis.kuleuven.be

December 2009

Noten

- 1 Garvin, D. A.; Edmondson, A. C.; Gino, F. Is yours a learning organization? *Harvard Business Review*, maart 2008, vol. 86, nr 3, p. 109–116.
- 2 Kerstens, V. Enquête tewerkstelling en competenties (deel 2): Competentiemanagement in bibliotheken, archieven en documentatiecentra. *Bladen voor documentatie*, juni 2009, vol 63, nr 2, p. 16-25.
- 3 In maart 2008 organiseerde de werkgroep Competenties van VVBAD, in samenwerking met VOWB, VCOB (nu Locust), en ABD-BVD, een enquête bij personeelsverantwoordelijken van bibliotheek-, archief en documentatiediensten. Die moest inzicht geven in de evolutie van de tewerkstelling en de personeelsbehoeften en nagaan in hoeverre de sector bekend is en werkt met competentie management.
- 4 De Hauw, S.; De Vos, A. *Best practices in competentieontwikkeling: een barometer voor bedrijven - Rapportering eerste bevragingsgolf van de tweede steekproef 2008-2009* [online]. Steunpunt Werk en Sociale Economie. 2009 (geraadpleegd op 15 december 2009). <<http://www.steunpuntwse.be/download/nl/4394847/pdf>>
- 5 Baert, H.; De Witte, K.; Sterck, G. *Vorming, training en opleiding: Handboek voor een kwaliteitsvol VTO-beleid in welzijnsvoorzieningen*. Garant. 2000. ISBN 90-441-1042-X.
- 6 Zie noot 4.
- 7 Zie noot 4.
- 8 Munde, G. Beyond mentoring: toward the rejuvenation of academic libraries. *The Journal of Academic Librarianship*, 2000, vol 26, nr 3, p. 171–175.
- 9 American Library Association. *Mentoring program* [online]. <<http://www.ala.org/ala/mgrps/rts/nmrt/oversightgroups/comm/mentor/mentoringcommittee.cfm>> (geraadpleegd op 30 oktober 2009).
- 10 Association of College and Research Libraries. STS Sci/tech library mentors – Learn about mentoring [online]. <<http://www.ala.org/ala/mgrps/divs/acrl/about/sections/sts/mentors/mentorinfo.cfm>> (geraadpleegd op 30 oktober 2009).
- 11 Chartered Institute of Library and Information Professionals. *Introduction to chartership* [online]. <<http://www.cilip.org.uk/qualificationschartership>> (geraadpleegd op 30 oktober 2009).
- 12 Broady-Preston, J. Continuing professional development: Its role in changing educational and qualification landscape of the information profession; a case study of the UK. In Varlejs, J.; Lewis, L.; Walton, G. (ed.) *Strategies for Regenerating the Library and Information Profession. Eight World Conference on Continuing Professional Development and Workplace Learning for the Library and Information Professions*. IFLA Publications; K. G. Saur. 2009. p. 260–278.
- 13 Sayers, R. The right staff from X to Y: Generational change and professional development in future academic libraries. *Library Management* [online], 2007 (geraadpleegd op 15 december 2009), vol. 28, nr 8/9, p. 474–487. <http://www.caval.edu.au/assets/files/Research_and_Advocacy/The_right_staff_from_X_to_Y.pdf>
- 14 Public Library of Charlotte and Mecklenburg County. *Learning 2.0* [online] <<http://plcmcl2-things.blogspot.com>> (geraadpleegd op 30 oktober 2009).

- 15 Bierens, G. 23 Dingen onder de loep. *Gerard Bierens weblog zonder haast* [online], 19 februari 2009 (geraadpleegd op 30 oktober 2009). <<http://www.gerardbierens.nl/index.php/blog/reacties/23-dingen-onder-de-loep>>
- 16 23 Dingen. <<http://www.23dingen.be>> (geraadpleegd op 30 oktober 2009).
- 17 Simon E.V. 23 Dingen in Vlaanderen. Commissaressen 2.0 [online], 8 juli 2009 (geraadpleegd op 30 oktober 2009). <<http://www.commissaressen.be/?m=200907>>
Simon, E. 23 Dingen in Vlaanderen: de eerste bevindingen. *Digitale Bibliotheek*, 2009, vol 1, nr 3, p. 30-32.
- 18 Lauwers, B. *Werken en leren. Leren op de werkplek in de praktijk* [online]. Sociaal Economische Raad van Vlaanderen; Stichting-Innovatie & Arbeid. 2009 (geraadpleegd op 15 december 2009). <<http://www.serv.be/uitgaven/1501.pdf>>
- 19 Learning-Theories.com. *Communities of Practice (Lave and Wenger)* [online] <<http://www.learning-theories.com/communities-of-practice-lave-and-wenger.html>> (geraadpleegd op 30 oktober 2009).
- 20 Vereniging Openbare Bibliotheken. *Library School*. <<http://www.debibliotheken.nl/content.jsp?objectid=23008>> (geraadpleegd op 30 oktober 2009).
- 21 Zie noot 20.
- 22 Vormingsleergang voor Sociaal en Pedagogisch Werk Gent. *Andere initiatieven in opleiding en vorming* [online]. <http://www.vspw.be/opleidingen/bibliotheekschool/andere_initiatieven> (geraadpleegd op 30 oktober 2009).
- 23 *Delphi* [online]. <<http://info.bronnenwijzer.be>> (geraadpleegd op 30 oktober 2009).
- 24 Locus. Zeven uitdagingen voor de Bib [online]. <<http://www.locusnet.be/portaal/Locus/LokaalCultuurmanagement/Management%20Bib/Organisatieontwikkeling>> (geraadpleegd op 30 oktober 2009).
- 25 Vlaamse Vereniging voor Bibliotheek-, Archief- en Documentatiewezen. Studiedag competentie management, de lerende organisatie en levenslang leren [online]. <<http://www.vvbad.be/node/1233>> (geraadpleegd op 30 oktober 2009).
- 26 Zie noot 5.
- 27 Zie noot 18.

LE KNOWLEDGE MANAGEMENT

Un partage de connaissances... et d'expérience

Natacha WALLEZ

Maître de formation pratique, Haute École Paul-Henri Spaak- Catégorie sociale – section des Bibliothécaires-Documentalistes

Précédemment employée en tant que Global HR practice specialist and Knowledge Manager pour une société internationale de consultance en "executive search"

▪ Cet article, sans être exhaustif, a pour but de présenter une vision du knowledge management (KM) et de sa perception dans notre société actuelle. Cette vision se base sur l'expérience passée de l'auteur, employée durant plus d'une dizaine d'années au sein d'une entreprise internationale de consultance spécialisée en recrutement de cadres, dans laquelle la gestion des connaissances a été mise sur pied progressivement, en utilisant les méthodes, techniques de recueil d'information et outils de base, présentés dans l'article et, pour la plupart, faciles à mettre en place pour tout professionnel de l'information et de la documentation souhaitant initier l'entreprise qui l'emploie au KM.

▪ Dit artikel wil zeker niet allesomvattend zijn, maar stelt zich als doel een visie te geven van het begrip Kennismanagement (KM) en van zijn perceptie in onze hedendaagse samenleving. Deze visie steunt op de ervaring van de auteur, die gedurende méér dan tien jaar gespecialiseerd advies gaf in de schoot van een internationaal consultancybedrijf wat het rekruteren van kaderleden betrof. Het kennismanagement werd progressief ingevoerd door het gebruik van methodes en technieken van informatiegaring en basishulpmiddelen, die één voor één aan de lezer zullen worden voorgesteld en die bovendien voor een informatieprofessional grotendeels gemakkelijk te installeren zijn wanneer deze het KM in het bedrijf wenst te introduceren.

La gestion des connaissances ou le "knowledge management" (KM), est une notion familière aux spécialistes de l'information et de la documentation (I&D). Force est de constater que cette notion reste cependant très vague tant elle dépend du contexte dans lequel elle s'applique et tant ses formes sont multiples et variées. Si les professions liées à l'I&D ont toujours subi les affres d'un métier aux spécificités souvent méconnues des directions d'entreprises, voire même de collègues évoluant hors de cette sphère fonctionnelle, il semble pourtant que le KM, évolution inévitable des métiers de l'I&D, tend à être de mieux en mieux perçu par les directions d'entreprises.

Revenons en effet aux fonctions premières des professionnels de l'I&D : la gestion et la recherche documentaires. Quel spécialiste de l'I&D n'a pas entendu un collègue s'étonner de l'existence d'études supérieures consacrées aux sciences de l'information ? Quel autre n'a pas prouvé que la gestion documentaire effectuée par un non spécialiste était trop souvent source d'inconsistance, d'incohérence ? Quel autre encore n'a pas laissé son "client" chercher par lui-même et ne rien trouver pour prouver toute l'efficacité de sa position au sein de l'entreprise qui l'emploie ? Les exemples sont nombreux, et s'il est des professions qui ne rapportent aucun bénéfice direct (entendez " en argent") à son entreprise, et qui doivent donc continuellement justifier leur existence, ce sont bien là les profes-

sions de l'I&D. Et voilà donc depuis quelques années déjà, que le KM s'établit de plus en plus pertinemment en entreprise, jusqu'à devenir indispensable à la stratégie économique de celle-ci.

Pour en arriver à ce constat, tentons de définir le KM et d'établir pourquoi il s'est imposé comme une nécessité en entreprise. Dès lors, ne faut-il pas partir de ce concept d'entreprise ? Il s'agit en effet d'un élément indissociable de la notion de KM. Une entreprise, quelle qu'elle soit, a des objectifs (et notamment d'un point de vue documentaire) : d'une part, conserver et exploiter au mieux sa mémoire d'entreprise et, d'autre part, améliorer ses performances et leur rapidité d'exécution ; le tout en développant des synergies entre les différents niveaux de l'entreprise pour permettre une meilleure globalisation de celle-ci. Une entreprise se doit donc de développer des stratégies, et d'effectuer des choix. Pour cela, une collecte et une analyse des informations s'imposent, et voici qu'entre en scène le KM. Chaque tâche effectuée en entreprise génère un nombre imposant d'informations, de plus en plus complexes, et cette masse croissante d'informations influence le temps de décision. Sur la balance financière de l'entreprise, la connaissance est un actif collectif dont les impacts sont concrets et dont la valeur ajoutée n'a de cesse d'augmenter. Il est donc impératif que les dirigeants d'entreprise voient le KM comme un moyen de se distinguer de la concurrence en

améliorant leurs systèmes de décisions et en réduisant par conséquent les coûts et les risques. Le KM est alors perçu à juste titre, comme un moyen de collecter et de valider des informations et connaissances utiles à une entreprise, et d'en faciliter l'accès, le partage et l'utilisation pour permettre à l'entreprise d'atteindre ses objectifs, en étant la plus performante possible.

Mais que sont au juste ces connaissances ? Les débats à ce sujet sont légion, mais sans entrer dans des considérations terminologiques, sociologiques ou philosophiques, si nous nous référons à la traduction anglaise des "connaissances", il apparaît que "knowledge", signifie à la fois "savoir" et "connaissance", tant au singulier qu'au pluriel. Dès lors, les connaissances d'une entreprise constituent son savoir, et il est aisé d'en déduire que les connaissances au sein d'une société de biens de grande consommation seront complètement différentes des connaissances dans une société pharmaceutique. Le KM d'une entreprise est unique et particulier, et ce, même pour deux entreprises concurrentes évoluant dans un même secteur, puisqu'à ces connaissances s'ajoute également la notion de culture d'entreprise. Que peut-on alors considérer comme connaissances d'une entreprise ?

Il n'est peut-être pas inutile pour répondre à cette question de préciser les notions de connaissances explicites et tacites, qui aideront certainement à mieux cerner le KM. Les connaissances tacites ou implicites sont des connaissances souvent personnelles difficilement communicables, acquises par expérience ou par apprentissage. Liées à l'intervention humaine, les connaissances tacites se réfèrent à des actions réalisées mais pas toujours explicables. Le savoir-faire et les compétences d'un employé d'une entreprise constituent une partie des connaissances tacites de cette entreprise. À l'opposé, les connaissances explicites sont clairement énoncées par le biais d'un document (papier ou électronique). Ainsi, toutes les productions intellectuelles de l'entreprise, formalisées et codifiées sont ainsi transformées en informations, pouvant être conservées et manipulées à l'aide d'outils tels que les bases de données. Cette distinction faite, il est aisé de comprendre que les connaissances explicites d'une entreprise, en comparaison avec les savoir-faire et compétences de ses acteurs principaux, ne sont qu'une infime partie de la connaissance de cette entreprise. La notion de "capital intellectuel" permet de regrouper à la fois les connaissances liées à la propriété intellectuelle d'une entreprise, ainsi qu'aux actifs intellectuels et à toutes les autres connaissances tacites. En outre, durant son cycle de vie, une connaissance tacite

peut se transformer en connaissance explicite et vice-versa.

Le KM regroupe donc la gestion des connaissances tacites et explicites, et représente une nécessité pour ne pas perdre le capital intellectuel d'une entreprise. Afin de pallier cette éventualité, des méthodes de KM peuvent être facilement mises en place et différentes techniques existent pour recueillir ces savoirs et expertises. À ce jour, aucune technologie ne permet un KM intégré et performant, mais quelques outils aident cependant à mieux gérer les connaissances au sein d'une entreprise. Voici donc quelques-unes de ces méthodes, de ces techniques et quelques outils, présentés brièvement. Néanmoins, si recueillir les connaissances d'une société n'est jamais inutile, il faut garder à l'esprit que l'étape la plus difficile dans un processus de KM est bien de l'intégrer dans le quotidien des employés et de susciter leur collaboration, leur partenariat. Précisons en outre que, bien que ce ne soit pas l'objet de cet article, cette étape resterait vaine si une rigoureuse analyse des besoins de l'entreprise en matière de KM n'a pas été établie avant de lancer un tel projet.

Méthodes de gestion des connaissances

Le "**baton passing**", ou passage de témoin est une méthode permettant de s'assurer qu'un employé, un directeur, qui change de position, qui quitte la société ou qui prend sa pension, transmette ses connaissances clés qui seront essentielles pour que son successeur puisse être opérationnel dans un délai très court. Il ne s'agit donc pas de récupérer toute la connaissance non formalisée mais bien de déterminer des connaissances indispensables et de les mettre en forme afin qu'un nouvel arrivant dans la société puisse être immédiatement efficace et efficient. Le rôle du "knowledge manager" ou expert en connaissances sera donc de poser les questions pertinentes à l'employé sortant pour identifier ce que le nouvel arrivant doit savoir à son entrée en service.

Les "**practice groups**", "communities of practice", ou communautés de pratique constituent une manière collaborative de regrouper, de partager et d'optimiser des expertises disséminées au sein de la société. Il s'agit concrètement d'un groupe de personnes s'organisant non pas en fonction d'une hiérarchie organisationnelle, mais autour d'experts ou de coordinateurs avec pour mission de se rencontrer ou de se contacter régulièrement afin de partager leurs connaissances, leurs expertises, leurs bonnes pratiques dans un domaine défini a priori mais d'un intérêt certain

pour l'organisation globale de l'entreprise. Soutenus par la direction, et épaulés dans leur fonctionnement interne par un "knowledge expert", ils évoluent de manière ouverte et visible et contribuent au bon fonctionnement de la société.

Les "**yellow pages**" ou pages jaunes d'une entreprise permettent à tout employé ou membre de la direction de connaître rapidement chaque personne de la société et d'ainsi identifier les connaissances spécifiques, les compétences et les expertises de tout travailleur. Ces pages jaunes permettent aux interlocuteurs experts dans un domaine d'entrer en contact ponctuellement ou régulièrement et d'ainsi confronter des idées et de partager des expériences, indépendamment des limites géographiques ou organisationnelles de la société. Alimentées par les travailleurs eux-mêmes sur base volontaire, les pages jaunes sont un excellent moyen d'exploiter au mieux les richesses humaines d'une société et de développer l'expérience de chacun.

Ces trois méthodes sont collaboratives et on se rend dès lors aisément compte de l'importance du facteur humain dans la bonne mise en pratique du KM. Les méthodes qui peuvent être mises sur pied sont sans doute aussi nombreuses qu'il y a d'individus, mais toutes passent par la "récolte" des connaissances. Celle-ci est cruciale et différentes techniques seront adoptées en fonction des méthodes de KM utilisées. Parmi ces techniques, l'observation directe reste la plus naturelle, mais va à l'encontre du concept même de KM qui vise le partage des connaissances. Le questionnaire et l'interview sont des techniques efficaces dans le cas de transmission de connaissances de un à un ou de un à plusieurs, et souvent, ne nécessitent aucun commentaire additionnel. Les méthodes plus collaboratives feront appel à des techniques favorisant les prises de décision, telles que le brainstorming, où l'on génère les idées en groupe, sans critique ni censure; la décision consensuelle, où les solutions proposées sont tour à tour éliminées sur base de séances d'argumentation et d'un système de vote; le même procédé peut être appliqué avec le groupe nominal, où l'on couche par écrit son travail pour éviter les influences des autres participants; la "**méthode Delphi**" utilise les mêmes principes que le groupe nominal, mais conserve l'anonymat des intervenants, et c'est alors un modérateur qui établit la synthèse des idées. Il existe également des études ethnographiques des lieux de travail qui sont des techniques inspirées des ethnologues et qui permettent généralement la conception de collecticiels ou l'identification des besoins.

Autant de méthodes, de techniques... et d'outils pour gérer les connaissances sont identifiables

tant la littérature sur le KM est abondante. Certains de ces outils ont déjà fait leur preuve en entreprise et comme nous le verrons, c'est un choix judicieux et une utilisation conjointe de différents outils qui permettent un KM efficace et performant. Chaque outil a donc ses spécificités et ne pourra être introduit dans l'entreprise, tout comme les méthodes et techniques, qu'après une analyse minutieuse des besoins de la société en matière de KM.

Outils de gestion des connaissances

La **gestion électronique de documents** (GED) ou "Electronic Document Management System" (EDMS) en anglais permet de rendre un fonds documentaire accessible et offre de nombreuses fonctionnalités telles que la création et la modification des documents, mais aussi l'indexation de leur contenu, la recherche de documents ou de leur contenu, la gestion du workflow du document et la gestion de son statut, ainsi que sa diffusion, la gestion des versions et l'archivage. Aujourd'hui, la GED ne se limite plus aux seuls documents textes : elle gère des fichiers images, sons, vidéo. Dans le cas d'archivage de sources sur support papier, la GED permet, à l'aide d'un système de reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) de pouvoir rechercher dans un texte numérisé. La GED seule ne constitue pas le KM. Elle n'est qu'un des outils mis à disposition du KM. Il y a donc lieu de l'intégrer dans le fonctionnement de l'entreprise et dans les environnements de travail des utilisateurs.

Les **entrepôts de données**, ou "data warehouses" sont des outils considérés comme "passifs" : ils contiennent une image figée, à un instant donné, des systèmes de production de l'entreprise. Les données y sont indexées en fonction, par exemple, du temps, des clients, des marchés, des produits, des localisations géographiques, de l'organisation de la société... Les data warehouses permettent une analyse très complète des informations qui y sont entreposées. Ils sont composés de différents éléments : une base de données servant à la consultation (et constituée d'un très grand nombre d'index), un univers (ou dictionnaire de données) destiné à aider l'utilisateur dans la formulation de ses recherches, des ETL (extract-transfert-load) ou des outils pour extraire et nettoyer les données, et enfin, des outils de présentation des informations. Outre des informations internes à la société, des données externes peuvent être injectées, par exemple à propos des concurrents.

Suite logique des entrepôts de données, les "**data mining**" exploitent les données des data ware-

houses et permettent ainsi la réalisation de projections dans le futur, d'analyses statistiques, de corrélations de données... Ils sont basés sur différentes technologies comme les raisonnements à base de cas (recherche de cas connus) ou les agents intelligents (échange d'informations et interaction avec d'autres agents); les associations (règles conditionnelles) ou les arbres de décision...

Combinés, les entrepôts de données et les data mining constituent l'intelligence économique ou business intelligence d'une société, et sont donc un élément crucial du KM. Bien entendu, ces outils contrairement à certains outils de GED, accessibles librement en ligne, nécessitent l'intervention d'un informaticien et donc, l'établissement au préalable d'un cahier des charges.

Les **collecticiels** ou "groupwares" s'inscrivent dans un environnement de travail coopératif assisté par ordinateur (TCAO) et permettent le partage de connaissances mais aussi la gestion de projet et l'externalisation de la connaissance. Cette collaboration s'opère en temps réel et utilise des applications telles que le chat, la rédaction coopérative de documents, les forums, les calendriers communs, les listes de tâches...

Conclusion

Aujourd'hui, comme déjà mentionné plus haut, à l'exception des entrepôts de données, certains de ces outils sont accessibles librement sur le net et offrent ainsi une aide précieuse pour en-

tamer un système de KM en entreprise. Sur le plan technologique, le KM est loin d'être insurmontable et les ouvrages, articles et sites web consacrés à la gestion des connaissances, à ce qu'elle nécessite et implique, sont extrêmement nombreux. Chaque entreprise doit développer un système de KM qui lui est particulièrement adapté. Aussi, cette littérature constitue un excellent point de départ pour tout spécialiste de l'information et de la documentation qui souhaiterait se lancer dans l'aventure du KM. Néanmoins, il reste évident que tous les outils, méthodes, techniques et littératures existant sur le sujet, ne seront d'aucune utilité à l'entreprise dont la direction n'est pas convaincue de la valeur ajoutée et de la compétitivité que peut lui procurer un système de KM d'une part, et dont les travailleurs ne sont pas disposés à collaborer à la mise en place de la gestion et du partage des connaissances d'autre part. C'est donc bien aux professionnels de l'I&D d'indiquer à leur hiérarchie quelle somme de connaissances risque d'être définitivement perdue si elle n'est pas localisée, exploitée et partagée au sein de l'entreprise.

Natacha Wallez
Haute École Paul-Henri Spaak -
Catégorie sociale
Rue de l'Abbaye, 26
1050 Bruxelles
natacha.wallez@gmail.com
<http://www.iessid.be>

Février 2010

Références

Cette bibliographie est essentiellement constituée d'ouvrages introduisant à la gestion des connaissances et ses particularités, ainsi qu'aux différentes méthodes, outils et techniques existant dans le domaine.

Monographies

Chastenet de Géry, Gonzague. *La gestion globale des contenus d'entreprise : le projet ECM, une nouvelle approche de la gestion de l'information*. ADBS, 2010. ISBN 978-2-84365-122-9.

Cohandet, Patrick ; Créplet, Frédéric ; Dupouët, Olivier. *La gestion des connaissances : firmes et communautés de savoir*. Economica, 2006. ISBN 978-2-7178-5269-1.

Deschamps, Christophe. *Le nouveau management de l'information : la gestion des connaissances au cœur de l'entreprise 2.0*. FYP Éditions, 2009. ISBN 978-2-916571-29-4.

Dieng, Rose. *Knowledge management : méthodes et outils pour la gestion des connaissances*. 3^e édition. Dunod, 2005. ISBN 978-2-100496358.

Dudezert, Aurélie ; Boughzala, Imed. *Vers le KM 2.0 : quel management des connaissances imaginer pour faire face aux défis futurs*. Vuibert, 2008. ISBN 978-2-7117-6936-0.

Article de périodiques

Plante, Joanne. L'audit informationnel afin d'accroître l'efficacité en milieu de travail. *ARGUS : la revue québécoise des professionnels de l'information documentaire*, novembre 2009, vol. 38, n° 2, p. 17-18.

Document électronique

De Brún, Caroline. *ABC of Knowledge Management* [en ligne]. NHS National Library for Health: Specialist Library Knowledge Management, 2005 (consulté le 25 janvier 2010).
<http://www.idrc.ca/uploads/user-S/11479492851ABC_of_KM.pdf>

Sites internet

SPF P&O Direction générale Communication internet et Gestion des connaissances. *Fedweb, le portail du personnel fédéral : gestion des connaissances* [en ligne].
<http://www.fedweb.belgium.be/fr/a_propos_de_l_organisation/gestion_des_connaissances/> (consulté le 25 janvier 2010).

KM Actu [en ligne]. <<http://www.kmactu.com/index.php>> (consulté le 25 janvier 2010).

RÔLE DE L'INGÉNIERIE DOCUMENTAIRE DANS UNE EXPERTISE SCIENTIFIQUE COLLECTIVE

Diane LEFEBVRE

Ingénieur de recherche, Responsable de ressources documentaires, Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)

Dominique FOURNIER

Ingénieur d'étude, Responsable du centre de documentation, Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)

▪ Depuis 2002, l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) réalise des expertises scientifiques collectives (ESCo) après saisine d'un commanditaire public. Pour chaque ESCo, un groupe pluridisciplinaire d'experts est constitué. Il dresse un état critique des connaissances scientifiques et en explicite les limites, pour évaluer les réponses que ces connaissances apportent à une question de politique publique. Afin de garantir la compétence et la pluralité des experts, les documentalistes les repèrent et les qualifient en fonction de critères bibliométriques. Les documentalistes créent également le corpus documentaire et le mettent à la disposition des experts afin que ces derniers puissent l'analyser. En fin d'expertise, les documentalistes réalisent une analyse descriptive des références sur lesquelles s'appuie le rapport d'expertise. L'objectif de cet article est de détailler ces étapes d'ingénierie documentaire dans le processus d'ESCo. Nous illustrons notre propos avec les données de la dernière ESCo réalisée par l'INRA, intitulée *Douleurs animales*.

▪ Het Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) brengt sinds 2002 wetenschappelijke collectieve expertises (ESCo) na saisine van een overheidsopdrachtgever. Voor elke ESCo wordt een multidisciplinaire expertengroep samengesteld. Deze stelt een kritische stand van zaken op van de wetenschappelijke kennis en formuleert de grenswaarden ervan, dit om de respons te evalueren en wat de inbreng is van deze kennis aan een kwestie van openbaar beleid. Teneinde de competentie en de pluraliteit van de deskundigen te garanderen, zijn het de documentalist die deze experten opsporen en kwalificeren door middel van bibliometrische criteria. Documentalisten creëren eveneens een documentair corpus en stellen dit ter beschikking van deze experten zodat dezen in staat zouden zijn er een analyse van te maken. Aan het einde van de expertise maken de documentalisten een beschrijvende analyse van de referenties aangehaald in het expertiseverlag. De doelstelling van huidig artikel is de diverse stadia van dit staattje documentaire engineering uitvoerig te beschrijven in het ESCo proces. Dit wordt gestaafd door de gegevens van de laatste tot stand gebrachte ESCo door INRA met als titel *Douleurs animales*.

En tant qu'établissement de recherche publique, l'INRA a une mission de transfert des résultats et des produits issus de la recherche, notamment pour l'appui à l'action publique. L'activité d'Expertise Scientifique Collective (ESCo) s'inscrit dans le cadre de cette mission. Cette activité d'ESCo est en émergence. Elle répond à une demande de plus en plus visible de la part de la société. Les sujets traités jusqu'à présents sont très variés¹ et ont généralement été traités suite à une saisine du Ministère de l'Agriculture.

Initiée en 2002 à l'INRA, cette activité d'ESCo est actuellement structurée autour d'une unité proche de la Direction Générale, l'Unité ESCo. À chaque nouvelle ESCo, cette unité mobilise et coordonne un groupe d'experts et de documentalistes pour mener à bien l'exercice, dans une démarche de gestion de projet. Cette unité ESCo est notamment à l'origine d'une charte² qui définit les 4 principes fondamentaux sur lesquels l'INRA fonde sa pratique de l'ESCo, à savoir la compétence, la pluralité, l'impartialité et la transparence.

L'ESCo se définit comme une activité d'assemblage et d'analyse de connaissances pertinentes, issues de champs très divers du savoir, pour éclairer l'action publique. L'objectif est non seulement de dégager de l'analyse de la bibliographie scientifique actualisée les acquis sur lesquels peut s'appuyer la décision politique, mais aussi de pointer les incertitudes, les lacunes du savoir actuel, afin d'aborder en toute transparence et impartialité les éventuelles controverses scientifiques qui apparaissent à la faveur de cet inventaire.

L'Information Scientifique et Technique (IST) étant au cœur de ce type d'exercice, des documentalistes sont mobilisés dès le démarrage du projet, avant même la constitution du groupe d'experts. Les documentalistes apportent des éléments pour identifier et qualifier les experts et ont la responsabilité d'assurer la gestion et la traçabilité des informations qui sont analysées par les experts. À ces fins, les documentalistes travaillent en étroite collaboration avec les acteurs de l'exercice, à savoir les responsables de l'expertise (Unité ESCo) et les experts scientifiques mobilisés.

L'objectif de cet article est de présenter le rôle de l'ingénierie documentaire dans les ESCo réalisées à l'INRA, en s'appuyant sur un retour d'expérience : la dernière ESCo, intitulée "douleurs animales"³. Commanditée à l'INRA par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche⁴, cette expertise s'inscrit dans le plan d'action issu des Rencontres Animal-Société⁵, tenues en 2008. Ce plan d'action est destiné à dresser un état des questions posées dans les différents registres des relations entre l'homme et l'animal, en réunissant professionnels, scientifiques, élus, pouvoirs publics et associations. Lors de ces rencontres, les participants se sont accordés sur le besoin de clarifier la notion de douleur chez les animaux. L'expertise avait alors pour objet de définir la douleur des animaux d'élevage, par rapport à des notions voisines telles que la souffrance ou le stress, et de recenser les outils pour l'identifier et la mesurer ainsi que les solutions pour la soulager.

Dans ce contexte, l'article présente les étapes du processus de l'ESCO relevant de la responsabilité des documentalistes (dans le cas de l'ESCO "dou-

leur animale", il s'est agi des auteurs de cet article) et certains produits possibles. Les étapes concernent :

- le repérage et la qualification des experts scientifiques,
- l'appui documentaire apporté aux experts scientifiques,
- la création du corpus documentaire,
- l'analyse du corpus documentaire.

Repérage et qualification des experts scientifiques

De par son caractère collectif, l'exercice d'ESCO nécessite de constituer un groupe d'experts reconnus sur le plan scientifique.

Les documentalistes interviennent pour repérer les auteurs majeurs du domaine en interrogeant des bases bibliographiques internationales. La base bibliographique *Web of Science* est très utile pour le repérage car elle permet de suivre les citations des articles et d'accéder aux adres-

Tab. 1 : La "Fiche expert" permet de rassembler de façon synthétique les différents indicateurs qualitatifs et quantitatifs permettant de qualifier les experts scientifiques qui sont pressentis pour participer à une ESCo.

| Présentation de l'expert | | | |
|-----------------------------|---|--|---|
| Nom de l'expert | Institution | Adresse, Pays | Discipline de recherche et activité |
| Nom de la source interrogée | Indicateur qualitatif | Nom de l'indicateur qualitatif | Indicateur qualitatif |
| WOS (1975-) | Nb articles | Subject category | Principales catégories thématiques des revues de publication de l'auteur |
| MedLINE (1949-) | Nb articles | MeSH Headings | Principaux descripteurs du MeSH utilisés pour décrire les publications de l'auteur référencées dans Pubmed |
| | | MeSH Qualifiers | Principaux qualificatifs du MeSH utilisés pour décrire les publications de l'auteur référencées dans Pubmed |
| CAB Abstracts (1973-) | Nb publications | Descripteurs CAB | Principaux descripteurs des publications de l'auteur référencées dans CAB Abstracts |
| | | CABICODES | Principaux codes thématiques des publications de l'auteur référencées dans CAB Abstracts |
| Francis (1972-) | Nb publications | Nom de la source interrogée | Indicateur qualitatif |
| Revues.org | Nb publications | Econlit (1969 -) | Nb publications |
| Prodnra | Nb publications | Cairn (2001-) | Nb publications |
| Google Scholar | Nb de travaux référencés par Google Scholar | Google Books | Nb ouvrages |
| Scirus | Nb d'articles (Journal Sources) | Nb de sites mentionnant l'auteur (Preferred web) | |
| Remarques complémentaires | CV de l'expert et liste de ses publications | | |

ses des auteurs afin de les contacter. Toutefois, le repérage d'experts pour les Sciences Humaines et Sociales nécessite d'interroger d'autres sources, spécialisées (*Econlit*, *Francis*, éditeurs en Sciences Humaines et Sociales, ...) ou non (*Prodnra* qui est l'archive ouverte institutionnelle de l'INRA, *Google Scholar*, ...).

Afin de synthétiser les résultats de ces interrogations et de faciliter leur communication au reste du groupe projet, nous avons réalisé une fiche-type (Tab. 1). Cette fiche combine des indicateurs quantitatifs (nombre de publications référencées dans différentes bases de données bibliographiques pluridisciplinaires et/ou spécialisées, citations dans les moteurs de recherche) et des indicateurs qualitatifs (thématiques de recherche, principaux mots-clés).

D'autres experts peuvent être proposés à cette liste initiale par les responsables scientifiques mais leur participation à l'ESCO ne pourra être prise en compte qu'après examen de plusieurs indicateurs bibliométriques reflétant leur activité de publications scientifiques.

Le choix final des experts est de la responsabilité exclusive de l'Unité ESCo. À titre d'exemple, l'ESCO "douleurs animales" a réuni une vingtaine d'experts issus de l'INRA et d'autres établissements de recherche (Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, Collège de France, CNRS, écoles vétérinaires), en France et à l'étranger.

Appui documentaire aux experts scientifiques

Tout au long de l'ESCO, les documentalistes apportent un appui documentaire aux experts scientifiques afin de leur faciliter l'accès et l'utilisation du corpus documentaire. À cette fin, les documentalistes sont à l'origine de la mise en place d'outils de travail collaboratif, de formation aux outils et de méthodes de travail. Les documentalistes assurent également une "hot line" téléphonique et par messagerie pour ces différents points.

Création et gestion d'un espace de travail collaboratif

Le groupe d'experts doit analyser un même corpus documentaire, confronter les différents points de vue et rédiger un rapport. L'échange de documents est un préalable à ce travail collectif. Pour faciliter ce travail collectif, un espace de travail collaboratif a été ouvert à l'instar d'autres projets⁶. Parmi les différentes plates-formes de travail collaboratif disponibles sur le marché (ex. :

*Yoolink*⁷, *Mayetic*⁸), la Direction du Système d'Information de l'INRA a fait le choix de *Silverpeas*⁹. Cet espace de travail est accessible par authentification gérée par un annuaire LDAP (Lightweight Directory Access Protocol), ce qui sécurise l'accès aux données mises à la disposition du groupe d'experts. Il permet à l'ensemble du groupe de travail de partager un agenda commun, des documents généraux sur le travail d'expertise, un annuaire d'experts (coordonnées téléphoniques et mail), les comptes rendus de réunions, les fiches-experts et le corpus documentaire.

Lors de l'ESCO "douleurs animales", l'espace de travail collaboratif a été conçu pour donner envie aux experts de l'utiliser (page d'accueil et structuration conviviales et ergonomiques). Les experts scientifiques ont été invités à se connecter au site collaboratif pour accéder à l'ensemble des informations concernant l'expertise ainsi que pour y déposer des documents, en particulier leurs contributions (note biblio, synthèse, rapport). Bien que le forum de discussion ait été utilisé pour la création du glossaire, la plupart des experts ont préféré utiliser leur messagerie traditionnelle plutôt que les différents outils de communication proposés par la plate-forme collaborative.

Gestion des références bibliographiques

Dans la mesure où les experts scientifiques doivent analyser un grand nombre de références bibliographiques, accéder aux documents en texte intégral, apporter un jugement sur les références et citer des références dans le rapport d'expertise, l'usage d'un logiciel de gestion de références bibliographiques s'avère indispensable.

Parmi tous les logiciels de gestion bibliographique, *Endnote* est celui qui est le plus largement utilisé par la communauté scientifique INRA. De ce fait, pour l'ESCO "douleurs animales", les documentalistes ont tenu à ce que tous les experts utilisent la même version du même logiciel pour limiter les incompatibilités entre versions, c'est à dire la version X.2 d'*Endnote*, la plus récente au moment du démarrage du projet (fin 2008).

Cette version X.2 permet aux documentalistes de classer les références selon des dossiers dynamiques ("smart groups") afin de faciliter l'accès des références aux experts scientifiques, de gérer les accès aux documents en texte intégral (pièces jointes, liens vers le DOI ou sites des éditeurs, accès aux versions numériques des documents via la norme OpenURL) et d'assurer la traçabilité de tout le processus de collecte et de

diffusion des informations (source interrogée, équation de recherche, informations concernant la fourniture du document, etc.). En fin d'expertise, la fonction "export travelling library", permet aux documentalistes de référencer l'ensemble des références citées par les différents experts.

Cette version permet également aux experts d'annoter les références dans un champ spécifique ("Research Notes"), ce qui améliore encore la traçabilité. Cependant, malgré les incitations des documentalistes, les experts ne se sont pas appropriés cette option.

Des licences d'Endnote X.2 ont alors été mises à la disposition de tous les experts scientifiques. En début d'expertise, les experts ont téléchargé sur leur ordinateur une première base documentaire. Chaque mois, ils ont été informés de la mise à jour de cette base. Ils ont ainsi pu la télécharger et l'insérer dans leur base initiale pour actualisation.

Pour accompagner la prise en main du logiciel par les experts, nous avons mis en place divers supports techniques : FAQ sur le site collaboratif, note synthétique pour une prise en main rapide¹⁰. À noter que les experts scientifiques n'ont pas souhaité une formation de groupe, du fait de la disparité des niveaux de chacun et du temps nécessaire à une telle formation.

Création du corpus documentaire

Stratégie utilisée

Face à la masse croissante d'information disponible dans les bases de données bibliographiques et sur le web, information plus ou moins structurée et accessible¹¹, la création d'un corpus documentaire exhaustif, pertinent et de taille raisonnable pour permettre le travail des experts scientifiques, n'est pas une opération simple.

Lors de l'ESCO "douleurs animales", nous avons fait de choix de procéder en deux étapes (Tab. 2).

Tab. 2 : La constitution d'un corpus documentaire demande de trouver un maximum de documents traitant du sujet traité (réduire le "silence") tout en limitant le nombre de documents non pertinents (réduire le "bruit").

| | Trouvé | Non trouvé |
|---------------|--------|------------|
| Pertinent | OK | Silence |
| Non pertinent | Bruit | OK |

Dans un 1^{er} temps, l'interrogation des bases de données a permis de collecter un maximum de données, i.e. de réduire le silence. Dans un 2^e temps, un travail lexical réalisé sur le corpus a

permis de réduire le corpus aux références les plus pertinentes, i.e. réduire le bruit.

Création du corpus documentaire

La création du corpus suit une procédure documentaire classique :

- Définition du contexte du sujet scientifique à traiter et (re)formulation de ce sujet sous forme de concepts et mots-clés.
- Identification des sources à interroger et du champ sémantique. Le domaine de la douleur animale couvrant de nombreuses disciplines allant des sciences sociales (droit, philosophie, anthropologie, économie) aux sciences biologiques (génétique, éthologie, neurologie, physiologie), plusieurs types de sources d'information ont été interrogées. Les bases *Web of Science*, *CAB Abstracts* et *PubMed* ont permis de collecter des articles publiés dans des revues à comité de lecture (validation par les pairs). Dans un 2^e temps, d'autres sources d'information ont été interrogées afin de compléter le corpus avec de la littérature grise (communications à des colloques, rapports,...) et technique, par exemple : *Prodnra*, *EconLit*, *Cairn*, moteurs spécialisés, portails spécialisés (ex. : sites de filières, site de l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments).
- Interrogation des différentes sources à l'aide de requêtes complexes. Ces requêtes sont réalisées à partir du champ sémantique identifié à l'étape précédente, ce en collaboration étroite avec les experts, qui valident toutes les requêtes et les réponses obtenues. Quelques exemples de requêtes sur différentes bases sont donnés dans le Tab. 3.
- Constitution du corpus documentaire géré avec *Endnote* (voir §0) en regroupant les résultats des différentes requêtes. Le plus souvent, les références sont importées directement dans *Endnote* (cas des bases de données bibliographiques). Dans certains cas, les documentalistes doivent saisir manuellement. Les doublons sont détectés et supprimés.
- Organisation du corpus selon les chapitres de l'expertise afin de faciliter l'accès des données aux experts scientifiques.

Tab. 3 : Exemple de requêtes en fonction des sources utilisées, pour la constitution du corpus.

| Base source | Exemple de requête |
|---------------|--|
| CAB Abstracts | DD500 Laws and Regulations LL810 Animal Welfare Type = « reviews » |
| EconLit | consumer, citizen, willingness to pay, animal welfare (ou animal dolor ou suffering), regulation, legislation, world trade organisation |
| PubMed | ((("Animals"[Majr] OR "Animals, Domestic"[Majr] OR "Fishes"[Majr] OR "Birds"[Majr] OR "Ruminants"[Majr] OR "Swine"[Majr] OR "Cattle"[Majr] OR "Rabbits"[Majr] OR "Horses"[Majr] OR "Goats"[Majr] OR "Sheep"[Majr] OR "Sheep, Domestic"[Majr] OR "Sheep, Bighorn"[Majr] OR "Chickens"[Majr] OR "Quail"[Majr] OR "Coturnix"[Majr] OR "Poultry"[Majr]) AND ("Pain"[Majr] OR "Nociceptors"[Majr] OR "Inflammation"[Majr] OR "Pain Measurement"[Majr] OR "Pleasure-Pain Principle"[Majr] OR "Pain Threshold"[Majr] OR "Pain, Post-operative"[Majr])OR "Nociceptors"[Majr])) |
| WoS | Extrait de la requête: Topic=(beef OR bovine OR bull\$ OR bullock\$ OR calf OR calves OR cattle OR cow\$ OR (dairy AND (cattle OR herd\$)) OR heifer\$ OR steer\$ OR veal\$) AND Topic=(distress OR stress OR wellbeing OR welfare) NOT Topic=(oxidative stress OR metabolic stress OR stressed OR stressing) OR Topic=(dolo\$r OR pain OR painful OR suffer*) AND Topic=(Abattoir\$ OR slaughterhouse\$ OR electrocution OR percussive OR stun* OR bleeding OR culling OR decapitation OR euthanasia OR exsanguination OR kill* OR neck cutting OR slaughter* OR sticking) |

Affinage et qualification du corpus

Le corpus initial était beaucoup trop volumineux (près de 10 000 références) pour pouvoir être traité dans les temps impartis à l'ESCO par les experts scientifiques. Nous avons alors procédé à une étape "d'affinage" du corpus afin (i) de proposer uniquement les articles de synthèse en début d'expertise, et (ii) en vue d'indexer les références.

Cette étape a été automatisée à l'aide du logiciel *Le Sphinx Plus² Lexica v5*, et son module d'analyse lexicale permettant le traitement automatique du contenu textuel du corpus. Le corpus documentaire a été transféré de *Endnote* vers *Le Sphinx* dans un format "texte tabulé".

Le travail lexical a consisté à identifier et à marquer avec un "tag T" les références qui possédaient un des termes présents dans une liste de synonymes (ou "dictionnaire thématique tag T") réalisé par les documentalistes.

Afin de ne proposer que les articles de synthèse, nous avons réalisé un dictionnaire "article de synthèse" (Tab. 4). Ce dictionnaire était rendu

articles peuvent être explicitement désignés dans leur titre par des termes tels que "revue", "article de synthèse", "méta-analyse", mais aussi par des mentions dans leur résumé à un "état de l'art" ou à une "synthèse bibliographique". L'application de cette méthode a permis de réduire le corpus de près de 90 %, ce qui a facilité son utilisation par les experts scientifiques.

En vue d'indexer les références selon les espèces animales considérées (bovin, porcin, volaille, ...), les pratiques zootechniques potentiellement douloureuses appliquées (castration, équeutage, époutage, ...) ou l'étape d'élevage concernée (transport, abattage, ...) dans les documents, nous avons également construit plusieurs autres dictionnaires.

Analyse descriptive du corpus documentaire final

Une analyse descriptive du corpus documentaire final correspondant aux références citées par les experts scientifiques dans le rapport a été réalisée¹².

Nous avons utilisé la fonction "Export Travelling Library" pour repérer les références finalement

Tab. 4 : "Dictionnaire" (ensemble des expressions synonymes) utilisé en vue de restreindre le corpus aux documents de synthèse.

#review = a review =state of art = systematic review = literature review = this review = this brief review = this short review = detailed review = present review = critical review = review scientific = review the scientific = literature reviewed = reviewed studies = study reviews = chapter reviews = article reviews = paper reviews =bibliography =status report = meta-analysis = meta analysis

nécessaire par le fait que l'acception et donc la définition des "articles de synthèse" varie en fonction des sources d'information. En effet, ces

citées par les experts dans le rapport d'expertise. La fonction "Subject Bibliography" d'*EndNote* a permis de faire une analyse descriptive de ce

corpus final. En effet, *EndNote* permet d'avoir rapidement une bonne idée de la constitution du corpus, donnant par exemple sa structuration par type de document (Fig. 1), par titre de revue (Tab. 5) ou par année de parution (Fig. 2).

Cet outil permet ainsi de savoir que le corpus contient principalement des articles de revues scientifiques internationales (67% du corpus ; Fig. 1), que les 10 revues les plus représentées concentrent 31% des articles du corpus (Tab. 5), ou que plus de 50% des documents du corpus ont été publiés entre 2000 et 2009 inclus (Fig. 2).

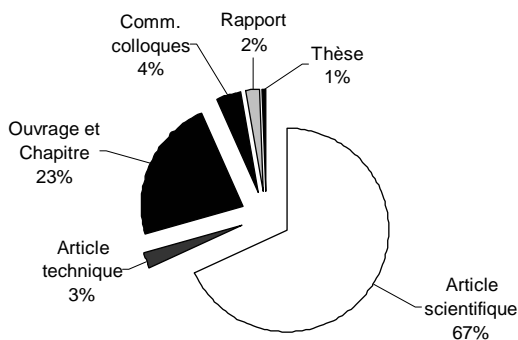


Fig. 1. Ventilation des références en fonction de leur type.

1), que les 10 revues les plus représentées concentrent 31% des articles du corpus (Tab. 5), ou que plus de 50% des documents du corpus ont été publiés entre 2000 et 2009 inclus (Fig. 2).

Tab. 5 : Répartition des articles par titre de revue (ne sont présentées dans ce Tableau que les 10 revues les plus importantes).

| | Titre de la revue | Occurrence |
|----|----------------------------------|------------|
| 1 | Applied Animal Behaviour Science | 62 |
| 2 | Veterinary Record | 32 |
| 3 | Journal of Animal Science | 31 |
| 4 | Journal of Dairy Science | 30 |
| 5 | Research in Veterinary Science | 28 |
| 6 | Meat Science | 27 |
| 7 | Veterinary Journal | 21 |
| 8 | Poultry Science | 21 |
| 9 | New Zealand Veterinary Journal | 19 |
| 10 | Physiology & Behavior | 15 |

Première analyse lexicale du corpus

Afin de mettre en évidence les mots les plus représentés dans les références des documents cités par les experts scientifiques, nous avons retenu un outil très simple qui permet de générer des "nuages de mots" (ou "tag clouds").



Fig. 3 : Nuage des mots les plus fréquents dans les titres des références du corpus final (<http://www.wordle.net>).

clouds"). Dans ce type de représentation graphique, la taille de chaque mot (ou "tag") est proportionnelle à sa fréquence dans le texte concerné (Fig. 3). Parmi les outils disponibles gratuitement sur le web et faciles d'utilisation, notre choix s'est porté sur *Wordle.net*¹³, du fait de la grande lisibilité des figures générées et de la facilité de production du nombre d'occurrences de chaque tag (Tab. 6).

Les mots des titres des références citées ont été introduits dans *Wordle.net* et ont permis de produire la Fig. 0 et le Tab. 6. Ces représentations permettent de vérifier a posteriori que les références sur lesquelles reposent l'expertise "douleurs animales" traitent bien du sujet.

À noter que ces outils sont relativement simples et principalement destinés à la représentation et non à l'analyse.

Pour une analyse linguistique plus approfondie¹⁴, prenant notamment en compte les synonymies, il aurait fallu travailler sous d'autres types de logiciel d'analyse sémantique, autorisant une manipulation des données, tel que *Le Sphinx*.

Conclusion

Notre participation à cette ESCo nous a permis de formaliser un processus d'ingénierie documentaire en appui à un collectif de chercheurs (Fig. 4). Ce processus, potentiellement généralisable à d'autres collectifs, repose sur (i) une implication forte des experts et des documentalistes tout au long du projet, (ii) une nécessaire interaction entre ces deux groupes d'acteurs, (iii) l'usage de méthodes simples de traitement sé-

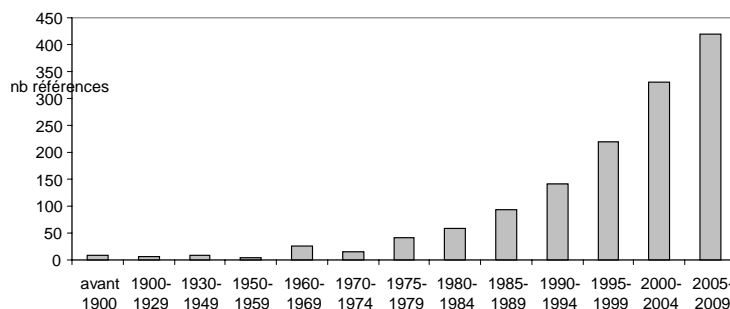


Fig. 2 : Répartition des documents du corpus par année de publication.

mantique pour traiter des corpus (affinage, indexation) et permettre une première analyse de ceux-ci. On voit ici que, malgré la grande complexité de l'ingénierie linguistique¹⁵, les outils qui découlent de cette discipline se "démocratisent",

laissant présager des perspectives analytiques intéressantes et à valeur ajoutée pour les documentalistes, perspectives en cohérence avec l'évolution actuelle des métiers de la documentation¹⁶.

Diane Lefebvre
*Institut National de la Recherche
 Agronomique (INRA)*
 Direction de la Valorisation
 Pôle Information Scientifique et
 Technique (UAR 1266)
 RD 10
 78026 Versailles Cedex
 France
 Diane.lefebvre@versailles.inra.fr

Dominique Fournier
*Institut National de la Recherche
 Agronomique (INRA)*
 Service d'Appui à la Recherche
 Unité de documentation (UAR378)
 2, place Viala
 34060 Montpellier
 France
 fournied@supagro.inra.fr
 Février 2010

Tab. 6 : Mots les plus fréquents figurant dans les titres des références du corpus.

| Mot | Nombre de documents ayant le mot ci-contre dans le titre |
|------------|--|
| Animal | 184 |
| Pain | 181 |
| Effect | 131 |
| Welfare | 112 |
| Pig | 92 |
| Stunning | 76 |
| Responses | 68 |
| Cattle | 67 |
| Castration | 66 |
| Behaviour | 58 |
| Calves | 58 |
| Dairy | 58 |
| Slaughter | 57 |
| Stress | 56 |

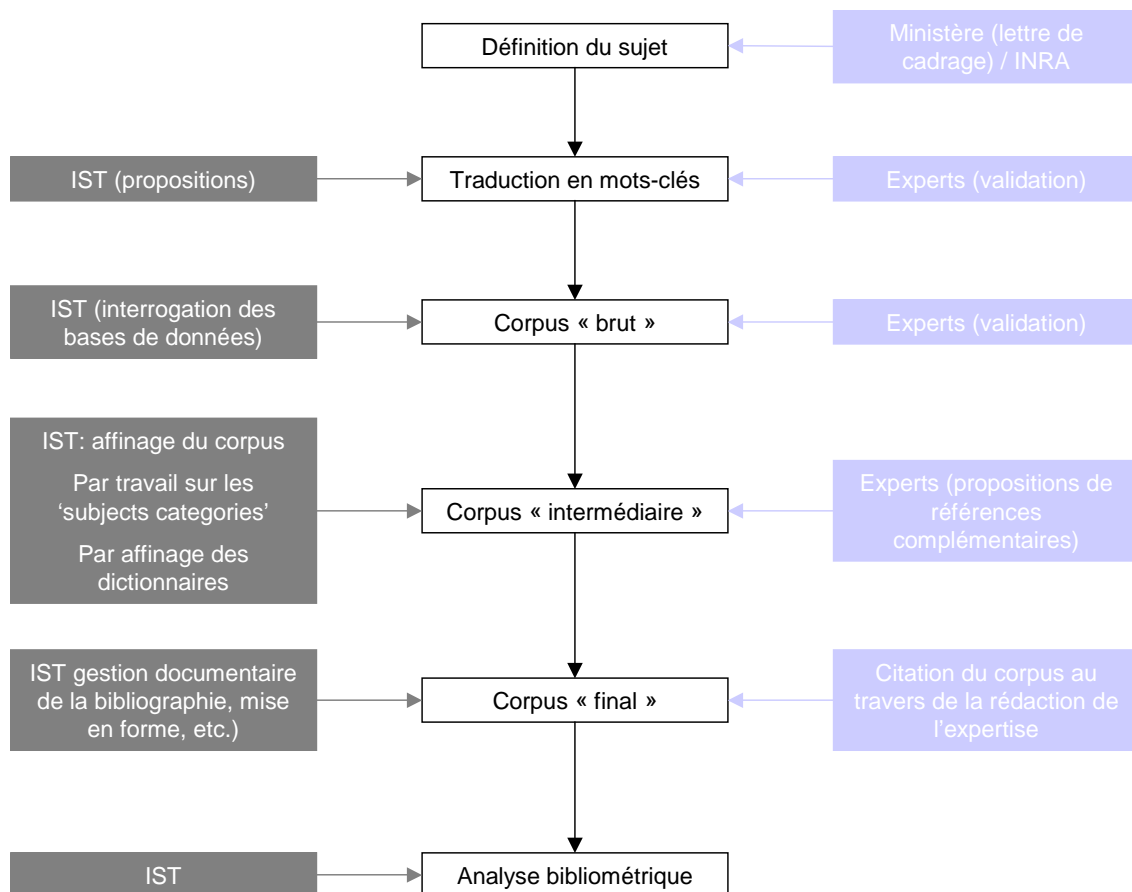


Fig. 4 : Description du processus d'appui documentaire lors d'une Expertise Scientifique Collective.

Notes

- 1 Institut National de la Recherche Agronomique. *Expertises réalisées* [en ligne] <http://www.inra.fr/l_institut/expertise/expertises_realisees> (consulté le 3 février 2010).
- 2 *Charte Inra : L'expertise scientifique collective* [en ligne]. Institut National de la Recherche Agronomique, 2007 (consulté le 3 février 2010). <<http://www.inra.fr/content/download/12670/158302/version/1/file/charte-esco.pdf>>
- 3 Le Neindre, P. ; Guatteo, R. ; Guémené, D. ; et al. *Douleurs animales : les identifier, les comprendre, les limiter chez les animaux d'élevage – Rapport d'expertise* [en ligne]. Institut National de la Recherche Agronomique, décembre 2009 (consulté le 3 février 2009). Rapport d'expertise réalisé par l'INRA à la demande du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. 339 p. <<http://www.inra.fr/content/download/19192/296366/version/6/file/douleur-animale-rapport.pdf>>
- 4 *Protection animale* [en ligne]. République française. Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 2009 (consulté le 3 février 2010). <http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/europe-international/politique-agricole-commune/module_pac_dpu/la-conditionnalite/downloadFile/FichierAttache_6_f0/paquet6-Protection_Anim2009_def_1_cle84921b.pdf?nocache=1234773856.13>
- 5 République française. Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. *Animal et société*. <<http://www.animaletsociete.fr>> (consulté le 3 février 2010).
- 6 voir par exemple : Mejía R., López A., Molina A. Experiences in developing collaborative engineering environments: An action research approach. *Computers in Industry* [en ligne], 2007 (consulté le 3 février 2010), vol. 58, n° 4, p. 329-346. <[doi:10.1016/j.compind.2006.07.009](https://doi.org/10.1016/j.compind.2006.07.009)>
- 7 *YoulinkPro* [en ligne]. <http://www.yoolinkpro.com/fr/what_is_it> (consulté le 3 février 2010).
- 8 *Oodrive. Mayetic* [en ligne]. <<http://www.mayetic.com>> (consulté le 3 février 2010).
- 9 *Silverpeas* [en ligne]. <<http://www.silverpeas.com>> (consulté le 3 février 2010).
- 10 disponibles dans : Fournier D., Lefebvre D. Annexe : éléments de méthode, In Le Neindre et al. (ed.), *Douleurs animales : les identifier, les comprendre, les limiter chez les animaux*, Expertise scientifique collective, rapport d'expertise, INRA (France), 2009, p.335-339. <http://www.prodinra.inra.fr/prodinra/pinra/data/2010/02/PROD201062ad1727_20100203043843063.pdf>
- 11 voir par exemple : Damiano, J. P. L'Internet et les agents de recherche d'informations. *Techniques de l'ingénieur, traité informatique (H 7 800)*, 2002, vol. 1-12 Nov, 12 pp.
- 12 Fournier D., Lefebvre D. Annexe : éléments de méthode [en ligne], In Le Neindre et al. (ed.), *Douleurs animales : les identifier, les comprendre, les limiter chez les animaux d'élevage*. Institut National de la Recherche Agronomique, décembre 2009, p. 335-339. <http://www.prodinra.inra.fr/prodinra/pinra/data/2010/02/PROD201062ad1727_20100203043843063.pdf> (consulté le 3 février 2010).
- 13 *Wordle* [en ligne]. <<http://www.wordle.net>>
- 14 voir par exemple : Chaudiron S. Technologies linguistiques et modes de représentation de l'information textuelle. *Documentaliste – Sciences de l'information*, 2007 (consulté le 3 février 2010), vol. 44, n° 1, p. 30-39. <http://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=DOCSI_441_0030>
- 15 voir par exemple : Fabre, C. Traitement automatique de textes : techniques linguistiques. *Techniques de l'ingénieur (H 7 258)*, 2000, vol. H4, 18 p.
- 16 voir par exemple : Accart, J.-P. Vers un nouveau professionnel de l'information ? *Cahiers de la documentation = Bladen voor documentatie*, mars 2009, vol. 1, p.4-8.



ADBS

<http://www.adbs.fr>

CONCEVOIR L'INDEX D'UN LIVRE : HISTOIRE, ACTUALITÉ, PERSPECTIVES

Jacques MANIEZ ; Dominique MANIEZ –
Collection : Sciences et techniques de
l'information – décembre 2009 – 341 p. – ISBN 2-
84365-099-4.

Aucun ouvrage sur l'art de concevoir l'index d'un livre n'existe en français alors qu'une bonne douzaine est disponible en langue anglaise. Pourtant, malgré la concurrence croissante des automatismes, le savoir-faire de l'indexeur est seul capable de produire des index de qualité – tant pour les ouvrages scientifiques ou techniques vendus en librairie que pour la littérature parallèle de textes longs (thèses, mémoires, rapports techniques, etc.).

L'objet de cet ouvrage est d'abord de proposer une méthode de construction de cet auxiliaire du livre, fondée sur une analyse des besoins et sur un partage équilibré entre les tâches dévolues à l'indexeur et les tâches automatisables. L'exposé des méthodes et la description des outils sont illustrés par des références aux auteurs du domaine et par de nombreux exemples.

Par ailleurs l'abondance et la variété des études consacrées au rôle des index dans l'évolution des outils du savoir ont incité les auteurs à compléter le guide technique par un essai d'éclairage historique et socioculturel. Ils s'interrogent en particulier sur la place que peut garder l'index dans la grande mutation des technologies de l'intelligence.

Ainsi ce livre se présente en deux parties largement autonomes mais complémentaires, qui peuvent se lire indépendamment l'une de l'autre, mais émanent d'une conception unitaire de la technologie et de la culture comme l'attestent les trois annexes (glossaire, bibliographie, index) qui portent équitablement sur les deux parties de l'ouvrage.

On ne présente plus les auteurs, dont les nombreux livres et articles sont très connus des professionnels de l'information : Jacques Maniez, ancien enseignant-chercheur à l'Institut Universitaire de Technologie de Dijon spécialisé dans la linguistique appliquée à la documentation, formateur et animateur de l'ISKO, et Dominique Maniez qui a longtemps enseigné à Université Lumière Lyon 2 et à l'ENSSIB et dirige actuellement le service des nouvelles technologies d'un établissement de l'Université de Lyon.

Vous trouverez le sommaire détaillé de cet ouvrage et l'avant-propos sur le site de l'ADBS à l'adresse <http://www.adbs.fr/ouvrages-adbs-5951.htm?RH=ACCUEIL&RF=OUVRAGEADBS>.

LA GESTION GLOBALE DES CONTENUS D'ENTREPRISE. LE PROJET ECL, UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA GESTION DE L'INFORMATION

Gonzague CHASTENET de GERY – Collection :
L'Essentiel sur... – décembre 2009 – 63 p. – ISBN
978-2-84365-122-9.

La bureautique, les contenus web, les mails ou les wikis ont-ils vocation à être d'éternels électrons libres ? Les organisations prennent conscience d'un besoin de cohérence et de valorisation de leurs multiples contenus.

Réponse à cette problématique, l'entreprise content management (ECM) est une démarche globale de gestion des contenus de l'entreprise. Elle concerne principalement ceux, nombreux, qui ne sont pas pris en charge par des applications informatiques traditionnelles. Ces contenus sont autant des documents que des fragments brefs, rédigés pour formaliser un savoir-faire, communiquer, donner un avis, commenter. Ils se développent via des sites web ou des environnements collaboratifs. La démarche ECM vise à donner du sens à ces contenus en les associant à des processus de l'entreprise. Il s'agit de décloisonner les contenus pour les valoriser. Dans sa préoccupation d'être guidée par l'usage, l'ECM est sensible à la dimension marketing.

L'ECM systématise la gestion documentaire en traitant les contenus de A à Z et réalise une convergence entre la gestion de documents, la gestion de contenu et l'esprit "web 2.0". Il s'agit bien maintenant de concevoir une architecture des contenus au sein de chaque organisation.

L'ECM vise à mutualiser les moyens techniques en recherchant une plateforme unique et intégrée (GED, CMS, collaboratif, workflow, portail, recherche). Cet effort d'intégration entre ces outils permet de rendre transparente la solution technique pour se consacrer à l'usage. De fait, c'est une démarche de convergence organisationnelle et technique de la gestion de l'information et de la gestion des systèmes d'information.



LE WEB 2.0 EN BIBLIOTHÈQUE : QUELS SERVICES ? QUELS USAGES ?

Divers auteurs sous la direction de Muriel AMAR et Véronique MESGUICH – Collection : Bibliothèques – décembre 2009 – 202 p. – ISBN 978-2-7654-0976-2.

Au-delà d'un simple effet de mode, le web 2.0 constitue un tournant dans la courte histoire du web en replaçant l'homme au centre du réseau. La bibliothèque, maison des livres mais aussi maison des hommes, se devait de rencontrer les différentes facettes de ce web toujours plus réactif, personnalisé et dynamique.

Nécessairement collectif, cet ouvrage explore le déploiement du web collaboratif en bibliothèque. Une première partie dresse un état des lieux des technologies et usages : blogs, wikis, flux RSS, mashups, de plus en plus intégrés dans les outils de travail des professionnels de l'information. Pour les publics des bibliothèques, l'introduction du web 2.0 se traduit par un renouvellement des services bibliothéconomiques, désormais largement ouverts : les catalogues et les répertoires de signets sont les premiers appelés à expérimenter ces nouvelles formes de contribution. Comment cette invitation technique est-elle saisie par les bibliothécaires ? Perçue et reçue par les usagers ? La deuxième partie consacrée aux aspects "sociaux" du web 2.0 traite également

des communautés que la bibliothèque anime et des dispositifs de médiation qu'elle propose.

Présentant un bilan critique des services et usages du web 2.0, cet ouvrage s'efforce d'identifier des situations et de proposer, notamment dans la troisième partie, des exemples qui pourront intéresser tous les types de services documentaires.

Entre le web de documents d'hier et le web de données de demain, ce web que l'on dit aussi "social" permet de faire entrer, dans le flux, ces flots d'émotions, de réflexions et de conversations, ces moments d'attention et d'inattention que, le plus souvent, les bibliothécaires connaissent déjà bien.

LE MÉTIER DE BIBLIOTHÉCAIRE

Divers auteurs sous la direction d'Yves ALIX – Collection : Bibliothèques – février 2010 – 565 p. – ISBN 978-2-7654-0977-9.

Depuis trente ans, les bibliothèques ne cessent d'évoluer, pour s'adapter à la société contemporaine et améliorer leur efficacité.

Aujourd'hui, la révolution numérique oblige à repenser en profondeur leurs missions. De quoi seront faites les bibliothèques de demain ? Quelle sera leur place dans la société de l'information mondialisée ? À l'heure où une nouvelle génération de bibliothécaires "nés numériques" s'apprête à prendre le relais de celle qui a accompagné le développement de la lecture publique, la mue de la Bibliothèque nationale de France, le renouveau des bibliothèques universitaires, la réponse à ces questions passe par une approche complètement renouvelée.

La nouvelle édition du *Métier de Bibliothécaire* s'inscrit dans cette ambition. Elle propose à l'étudiant et au professionnel un parcours logique allant des missions assignées aux bibliothèques – missions éducatives, culturelles et sociales – aux techniques mises en oeuvre pour traiter les ressources documentaires et organiser leur accès. La complexité croissante de ces techniques doit être maîtrisée ; mais elle ne doit jamais occulter la primauté du service à rendre au public, qui seul justifie les investissements consentis par la collectivité pour construire des lieux de bibliothèque, les animer et les faire vivre.

Inscrites dans le tissu social, les bibliothèques d'aujourd'hui coopèrent entre elles, nouent des partenariats : les bibliothécaires doivent donc apprendre à travailler avec d'autres, à s'ouvrir au monde. C'est animés de cet esprit que les vingt-sept auteurs de ce livre se sont efforcés d'offrir

un panorama précis et le plus complet possible d'un métier dont la nouveauté est, aujourd'hui, un attrait majeur.



C&F Éditions

<http://www.cfeditions.com>

L'ENTONNOIR GOOGLE SOUS LA LOUPE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Ouvrage coordonné par Gabriel GALLEZOT et Brigitte SIMONNOT, avec une préface de Hervé LE CROSNIER – juin 2009 – 246 p. – ISBN 2-915825-05-X.

Étudier Google est devenu une véritable activité à temps plein. Il faut suivre les méandres de la stratégie, tester les nouveaux services sur tous les fronts de l'internet, et lire et analyser l'abondante littérature sur cette entreprise devenue emblème de l'ère du web. C'est à ce travail que se sont attelés les chercheurs en Sciences de l'information et de la communication réunis dans cet ouvrage.

"La métaphore de l'entonnoir, comme toutes celles auxquelles on peut penser, ne peut représenter qu'une partie du Google-monde. Il s'agit pour Google de transvaser tout l'Internet, les milliards de pages disponibles, dans ses centres serveurs, puis de rendre indispensable l'usage du moteur de recherche à celui qui veut retrouver une information, un document, une personne, une vidéo, une musique, voire même un extrait d'une conversation par mail ou forum. Bref, d'accéder à la vie numérique par le petit bout de l'entonnoir." (Hervé Le Crosnier, dans la préface).

En juin 2009, Hervé Le Crosnier, modérateur de la liste *Biblio-fr*, décidait de clôturer définitivement la diffusion de celle-ci. Sa disparition éveillera la nostalgie de ceux qui en étaient les fervents abonnés lorsqu'Internet n'en était encore qu'à ses débuts. Premier lieu de rencontre et d'échange professionnel en français, la liste dont l'impact avait culminé aux rencontres biblio-fr en 1998 à Caen, s'était doucement étiolée ces der-

nières années se muant en simple liste de service. Plutôt que de renier l'esprit des premières années, son modérateur a préféré écrire le mot fin au bas de cette belle histoire. Mais Le Crosnier ne se croise pas les bras pour la cause. Il a créé avec quelques autres, la société C&F Éditions qui publie des ouvrages concernant la société de l'information, dont l'ouvrage ci-dessus est la dernière parution.

(S.J.)



Hermes-Lavoisier

<http://www.lavoisier.fr>

TECHNODOCUMENTATION : DES MACHINES INFORMATIONNELLES AUX BIBLIOTHÈQUES NUMÉRIQUES

Fabrice PAPY – Collection : Traitement de l'information – Novembre 2009 – 272 p. – ISBN 978-2-7462-1989-2

Le traitement documentaire, quelle que soit la nature des informations traitées, laisse une place toujours plus grande aux technologies numériques. Instrument au service des sciences de la documentation et des techniques documentaires, la technodocumentation s'impose désormais comme un relais puissant et incontournable de toute gestion documentaire. Elle met en évidence la nécessité de reconsidérer les documents sous l'angle des contenus numériques, de l'interopérabilité des systèmes d'informations et de la multiplicité des usages.

En rendant possible la séparation du fond et de la forme, les TIC finalisent un processus sophistiqué de dématérialisation totale de l'information. La modularité, l'extensibilité et l'ouverture caractérisent les contenus numériques qui alimentent des utilisations induites par la richesse des dispositifs-clients de restitution.

Les TIC apportent ainsi aux données numériques une très haute plasticité permettant un façonnage dynamique des contenus en fonction des paramètres techniques de visualisation, de transport et d'usage.

ARCHIMAG N° 229 (novembre 2009)

La section *Actualités* comporte une série de petits articles sur la dématérialisation, sujet qui fut au centre du *Forum des Acteurs du Numérique*, édition 2009. Il est vrai que cette notion est actuellement au-devant de bien des préoccupations du documentaliste.

Le dossier du mois se cible sur la *e-administration : l'imparable migration*.

Les années 2000 sont celles de l'administration électronique. Tout le monde connaît la télédéclaration, permettant aux contribuables français de communiquer leurs revenus via internet plutôt que par courrier classique. Mais le plus important est ailleurs : les ministères, les collectivités territoriales et les établissements publics migrent massivement vers l'univers du numérique. On nous propose, au travers de cinq articles, un voyage au cœur de cette e-administration.

Dans la suite de la revue, l'attention est particulièrement attirée sur :

- Les nouveaux horizons de l'infodoc (Laboratoire de veille et de prospective du Groupe Serda). Où l'on constate que l'"infodocumentaliste" devient un "info-manageur" ;
- Les problèmes posés à l'archiviste face à l'archivage numérique piloté par des pros de l'informatique ;
- La façon de dénicher un logiciel infodoc sur mesure ;
- Comment chercher sur la toile sans faire de "bruit".

(J.H.)

ARCHIMAG N° 230 (décembre 2009 – janvier 2010)

Open source : histoires d'un succès contesté voilà l'objet du dossier qui nous est présenté dans ce numéro.

Il y est dit que : "*De l'infrastructure à la bureautique, en passant même par les logiciels métier, tôt ou tard, tous les niveaux du système d'information se frottent à l'open source. À tel point qu'il semble avoir conquis irrévocablement des segments entiers du marché. Particularité française, le domaine public joue un rôle important d'incitation et le privé suit. Pourtant, le succès se fissure là où se situait son premier atout : le coût. Et certains font marche arrière.*"

Un coup d'œil sur la section *Outils* nous apprendra ce qu'il en est actuellement : de l'archivage des e-mails ; des bibliothèques universitaires numériques ; du choix d'une solution d'aide à la veille et à l'analyse ; de la protection des données ainsi que d'un système probatoire électronique presque complet dans le domaine du droit (copyright).

(J.H.)

ARCHIMAG N° 231 (février 2010)

Puisés parmi les 44 pages de ce numéro les (petits) articles suivants retiendront sans doute votre attention :

- *[Re]naissance open source pour FLORA, logiciel de bibliothèque* – p. 4.
- *Facebook et compagnie pour la communication des bibliothèques. Cinq étapes pour maîtriser le secteur* – p 32-33.
- *Le Centre français d'exploitation du droit de copie mis en question* – p. 34-35.

GED : l'heure du bilan est arrivée, voilà ce que le dossier nous détaille dans ses pages 14 à 23.

L'acronyme GED peut sembler dépassé face à la gestion de contenu rebaptisée ECM. En réalité, les différences entre les deux s'estompent et les éditeurs proposent de plus en plus des offres hybrides. Les organisations s'intéressent largement au sujet, et au final, quel que soit l'acronyme, le marché est en croissance. Voilà ce que l'on nous en dit.

(J.H.)

ARGUS – LA REVUE PROFESSIONNELLE DES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE Vol. 38, n° 2 (novembre 2009)

- *Comprendre et vaincre la résistance au changement* – Linda BINETTE – p. 14-16.

Les organisations sont appelées à connaître plusieurs changements ainsi que bien des périodes de résistance au changement. Quelques pistes de solutions sont mentionnées.

(N.W.)

- *L'audit informationnel afin d'accroître l'efficacité en milieu de travail* – Joanne PLANTE – p. 17-18.

Grâce à l'audit informationnel, il est possible de mettre en place des méthodes pour mieux gérer l'information et accroître le rendement de l'organisation.

(N.W.)

- *La culture de l'information en sept leçons* – Olivier LE DEUFF – p. 20-22.

La culture de l'information apparaît comme une expression facile pour expliquer les échecs informationnels et communicationnels. Mais qu'en est-il vraiment ? Dans cet article issu de sa recherche doctorale, l'auteur souhaite montrer qu'il convient de préciser à quoi correspond le concept de culture de l'information.

(N.W.)

- *Les FRBR pour les nuls* – Pat RIVA ; Nathalie BELLEMARE – p. 24-26.

Les FRBR introduisent un nouveau vocabulaire afin de mieux cerner la réalité des notices bibliographiques et d'autorité. Description des entités, de leurs attributs et de leurs relations avec exemples.

(N.W.)

- *Le service Médiathèque et Archives de Radio-Canada* – Louise DE CHEVIGNY – p. 40-42.

Tour d'horizon des activités du service Médiathèque et Archives de Radio-Canada, incluant la sélection, le traitement et la préservation des collections audiovisuelles. Survol des collections et de l'offre de services à la bibliothèque et à la discothèque.

(N.W.)

BIBLIOTHEEK- & ARCHIEFGIDS

Vol. 85, nr 6 (november-december 2009)

- *Bibliotheken aan de kust: zijn ze klaar voor de sterke vergrijzing?* – Christian DE LA RUE – p. 2-7.

De kust wordt gekenmerkt door een sterk vergrijzende bevolking. De bibliotheken aan de kust besteden in hun beleidsplannen veel aandacht aan de vergrijzing. In de praktijk blijkt het echter niet altijd eenvoudig om die grote en diverse bevolkingsgroep efficiënt te benaderen. De

kustbibliothecarissen duiden op de noodzaak aan een gestructureerd beleid. Eén of meerdere segmenten uit de doelgroep kiezen en gericht gaan werken op het vlak van aanbod, dienstverleningen promotie zijn noodzakelijke stappen in zo'n gestructureerd beleid. Verder biedt samenwerking met het verenigingsleven en het betrekken van vrijwilligers bij de werking zeker kansen.

(J.H.)

- *Archiefwetenschappelijke ordening en beschrijving van literair archief: kunst- en vliegwerk* – Isabelle VAN ONGEVAL – p. 8-14.

Dit artikel is een vervolg op de eerder verschenen bijdrage in dit tijdschrift over de groeiende interesse van literatuurwetenschappers voor literaire archieven en de geringe rol van de archivaris hierin. Deze bijdrage behandelt de concrete orderings- en beschrijvingspraktijk van literair archiefmateriaal. De bestaande archiefwetenschappelijke richtlijnen sluiten het beheer van persoonlijke papieren niet uit, maar bieden ook geen leidraad. De versplinterde en gefragmenteerde verwerving, de ongecontroleerde overdrachtsmodaliteiten, de privaatrechtelijk ontstaanscontext van literaire archieven en het profiel van sommige archiefgebruikers doen de archivaris afwijken van de traditionele orderingsprincipes. De orderingspraktijk van literaire archieven toont aan dat deze traditionele principes aan verruiming en verfijning toe zijn.

(J.H.)

- *DRIVER II* – Karen VAN GOTSSENHOVEN – p. 16-20.

Dit artikel geeft een overzicht van de belangrijkste resultaten van de twee *DRIVER* projecten aan de Universiteitsbibliotheek Gent, waarin een Europese infrastructuur voor digitale Open Access repositories werd gebouwd. Het artikel plaats de nationale ontwikkelingen (repository portaal, peer netwerk, conferenties) in de internationale context (Open Access mandaten, technische infrastructuur) en presenteert ook de resultaten van het *DRIVER II* project (D-net software, internationale repository confederatie, studies). Naast dit overzicht gaat het artikel dieper in op de taken van de Universiteitsbibliotheek Gent, de best practices uit het project en werpt het een blik op de toekomst van de internationale Open Access community.

(J.H.)

- *Preservering en conservering: CD, DVD en blu-ray de optische schijven of discs (part 1)* – Guy DE WITTE – p. 28-29.

Optische discs zijn ronde schijfjes waarop digitale informatie wordt geschreven. Ze hebben een diameter van 8 tot 12 cm en een dikte van 1.2 mm. De informatie wordt gelezen door een sterke lichtbundel, "laser" genoemd. Voor het beschrijven van schijfjes wordt ook een laser gebruikt. Het aflezen gebeurt aan de onderzijde, van het centrum naar de buitenrand toe, met een wisselende snelheid.

(J.H.)

BIBLIOTHEEK- & ARCHIEFGIDS

Vol. 86, nr 1 (januari-februari 2010)

- *Conservatoriumbibliotheken: de Assepoeters van het muziekerfgoedbeleid* – Jan DEWILDE – p. 9-14.

Binnen het Vlaamse muziek landschap nemen de conservatoriumbibliotheken een bijzondere plaats in. Als hogeschoolbibliotheken werken ze in eerste instantie voor de studenten en docenten van de respectievelijke conservatoria, maar daarnaast fungeren ze ook als openbare bibliotheek en vooral als erfgoedbibliotheek. Samen bieden de conservatoriumbibliotheken van Antwerpen, Brussel en Gent onderdak aan een substantieel deel van het Vlaams muziek-erfgoed. Probleem daarbij is dat deze bibliotheken enkel als schoolbibliotheek zijn bestaaf en noch het personeel, noch het budget hebben om de zorg te dragen voor deze zeer omvangrijke erfgoedcollecties, die door schenkingen nog aangroeien. Niettegenstaande deze problematiek al jaren geleden werd gesignaleerd, is er nog altijd geen deugdelijk beleid ter zake. De conservatoriumbibliotheken ervaren vooral een grote nood inzake inventarisatie van hun erfgoedcollecties.

(J.H.)

- *Van imagocampagne naar organisatieontwikkeling: de bib wordt uitgadaagd* – Maike SOMERS; Sandra DENIS – p. 15-18.

Hoe kan de bib inzetten op wat haar uniek maakt en meer aandacht besteden aan de lokale specificiteit en het gemeentelijke beleid? Dit zijn enkele van de uitdagingen waarmee bibliotheken worden geconfronteerd. Met het project organisatieontwikkeling ondersteunen LOCUS en Bibnet de lokale bibliotheken om in te zetten op deze uitdagingen. De uitdagingen bieden een referentiekader waaraan bibliotheekbeleid- en werking kan getoetst worden. Zij vormen ook het kader waarbinnen hanteerbare en concrete instrumenten werden ontwikkeld. Om de instrumenten te testen en te implementeren volgen momenteel een 20tal pilootbibliotheken een intensief opleiding

traject. Vanaf het najaar van 2010 staande instrumententer beschikking van de hele bibliotheeksector.

(J.H.)

- *Integraal Collectiebeheer in opmars. Van marktonderzoek tot collectieplan* – Hein LEEMANS; Jan COLLET; Wim VERHULST – p. 19-25.

Dit artikel beschrijft hoe bijna 50 Vlaamse bibliotheken onder impuls van diverse Vlaamse provincies aan de slag gaan met *Integraal Collectiebeheer*, een instrument voor begeleiding en advies bij het opmaken van een collectieplan. De bibliotheek van Kalmthout was de eerste bibliotheek in Vlaanderen die een bijhorend marktonderzoek liet uitvoeren als vertrekpunt voor de collectieplanning. Het artikel vervolgt met een demonstratie van de collectiemodel en licht toe hoe de resultaten van het marktonderzoek vertaald worden naar marktomvang en marktaandeel. Tot slot volgt een stand van zaken in de diverse provincies. Provincie Antwerpen, die dit Vlaams planninginstrument liet ontwikkelen, vervolgt met 14 andere lokale marktonderzoeken. *Bibnet* volgt het project op en voorziet een vervolgsceenario in het kader van een Vlaamse collectiecyclus.

(J.H.)

- *Preservering en conservering: CD, DVD en blu-ray de optische schijven of discs. Mogelijke schade en schadeoorzaken (part 2)* – Guy DE WITTE – p. 26-27.

Moderne informatiedragers zijn van nature uit zeer kwetsbaar. Optische schijven zijn daar geen uitzondering op. Naast de gewone risico's van ontbruikbaarheid door de snelle evolutie van hardware en software kan er schade optreden aan alle lagen waaruit de schijf bestaat. Aan de grondslag liggen allerlei invloeden van fysische, chemische en biologische aard. Ook de mens gaat hier niet vrijuit.

(J.H.)

BIBLIOTHÈQUES EN CAPITALE

N° 30 (octobre-décembre 2009)

- *Le patrimoine de Paul Otlet & les bibliothèques publiques* – Chantal STANESCU – p. 4-9.

À l'heure où une nouvelle législation redéfinit les bases fixées en 1921, il est intéressant de revenir sur l'histoire et le développement du réseau des bibliothèques publiques en Belgique. Dès sa création, le Mundaneum, fondé par Paul Otlet, représentera à la fois le modèle idéal et l'étalon auquel seront mesurées, souvent inconsciemment, les bibliothèques publi-

ques. Jamais elles ne l'égalent, ni même ne seront en mesure de le faire.

Cet article tente d'apporter une modeste contribution à l'étude de l'évolution du modèle de "bibliothèque publique" sous l'ombre tutélaire de Paul Otlet et dans le droit fil de celle de nos collègues français sur cette même question.

En Belgique, la question du modèle va trouver une réponse figée dans des législations successives (1921, 1978 et 2009) qui règlent l'organisation de la lecture publique. Ce modèle résulte de 3 courants : les bibliothèques populaires, les "Heures Joyeuses" (bibliothèques publiques pour enfants inspirées du modèle américain de la "free library") et le modèle du bibliothécaire/documentaliste selon Paul Otlet et L. Wouters (défini dans leur *Manuel de la bibliothèque publique*). Ces courants seront fondus dans la loi organique de 1921 qui fixe les modalités de création et de fonctionnement des bibliothèques publiques

Leur évolution conduit à des réseaux de petites et moyennes bibliothèques, inégalement réparties (et financées) sur le territoire national, sous-tendues par une volonté de proximité avec le public qu'elles desservent. Un constat relayé jusqu'à aujourd'hui. La séparation bibliothèques publiques / médiathèque restreint le rayon d'action des premières et constitue une rupture avec le modèle international. Rupture entérinée en 1978 en Communauté française mais pas en Flandre.

Une attention particulière est apportée au développement de la situation dans la Région de Bruxelles-Capitale et en particulier à la Ville de Bruxelles, qui depuis les bibliothèques populaires des années 1860 maintient une tradition de lecture publique active.

Le décret de 2009, dont les arrêtés d'application ne sont pas encore publiés, changera certainement la donne mais personne ne peut dire dans quelle mesure.

(C.S.)

BIBLIOTHÈQUES EN CAPITALE

N° 31 (janvier-mars 2010)

- *E-Book, Lisel ou Liseuse ?* – Chantal STANESCU – p. 1.

L'e-book est en train de s'affirmer de plus en plus. On peut donc s'attendre à ce que s'impose un réel marché dans ce domaine avec cependant divers freins inhérents à toute résis-

tance au changement. C'est ce que nous annonce Chantal Stanesco dans son éditorial, dont nous vous présentons de larges extraits ci-après.

"[...] L'année 2010 sera celle du ebook, tablette de lecture électronique baptisée au choix en français : livrel ou liseuse (et pourquoi pas "liseur" ?), une attaque en force avec de nouvelles version plus ergonomiques et peut-être moins chères (?). Les éditeurs francophones, assez à la traîne jusqu'ici, semblent vouloir être plus nombreux à sauter le pas. Ce que tout le monde attend depuis longtemps : l'offre ne manque pas mais elle est surtout anglophone [...]"

L'introduction des ressources électroniques, majoritairement documentaires s'est faite sans bruit. Bien installées aujourd'hui, personne n'envisage un retour en arrière aux versions papiers. Par contre la résistance est plus forte à l'idée de troquer son livre de fiction sur papier pour une version numérique. Curieuse résistance qui renvoie à des comportements de lecture, à des petits plaisirs intimes et personnels, tactiles, olfactifs, émotionnels. Pourtant, ce média de lecture est bien là : lui aussi, il génèrera ses "madeleines", ses émotions de lecture et de lecteur déjà expérimentées par toute une génération de "digital natives". La prochaine révolution sera sans doute le tout en un numérique avec projection sur n'importe quelle surface plane..."

(J.H.)

BBF - BULLETIN DES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE

Vol. 54, n° 6 (novembre-décembre 2009)

- *Administration centrale et bibliothèques universitaires : vers une refondation des relations* – Alain COLAS – p. 6-11.

La loi française relative aux libertés et responsabilités des universités du 10 août 2007 a rebattu les cartes dans les relations que l'État entretenait traditionnellement avec ces établissements. En cohérence avec cette évolution institutionnelle forte, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'est réorganisé en mars 2009, se recentrant sur ses fonctions stratégiques. S'agissant des liens de proximité qui ont longtemps prévalu entre la Sous-direction en charge des bibliothèques universitaires (BU) et les services communs de la documentation (SCD), ce processus a en définitive entériné des changements qui étaient à l'oeuvre ces dernières années. La création de la Mission de l'information scientifique et technique et du réseau docu-

mentaire (MISTRD) en lieu et place de la Sous-direction en témoigne. Si la politique documentaire mise en oeuvre par les SCD relève désormais du droit commun des universités, il n'en reste pas moins que la MISTRD garde une fonction d'impulsion au travers de chantiers structurants pour l'information scientifique et technique (IST) en France.

(N.W.)

- *L'université à l'horizon 2012* – Pierre CARBONE – p. 12-17.

La France a engagé des mutations pour atteindre le meilleur niveau international : création d'agences nationales, de fondations et de pôles régionaux et thématiques, rapprochement des universités et des organismes de recherche, réforme de la gouvernance des universités dans le cadre de l'autonomie élargie, nouveau système de répartition des moyens supprimant la dotation fléchée aux SCD, opérations campus sur une douzaine de sites préfigurant une nouvelle carte universitaire. Les SCD sont amenés à intégrer cette dynamique en favorisant l'insertion de leurs établissements dans les réseaux nationaux et européens, en renforçant leur management, en se repositionnant par la négociation interne et en évaluant leur performance.

(N.W.)

- *Acquérir la documentation électronique pour l'enseignement supérieur et la recherche* – Grégory COLCANA – p. 18-21.

L'accroissement rapide de l'offre de la documentation électronique en bibliothèque universitaire, impulsé par le consortium Couperin, n'est plus aussi perceptible. Pour redresser la situation, une politique nationale commune de l'information scientifique et technique est vivement souhaitée par tous les acteurs. L'acquisition, dans un premier temps, de licences nationales pour les abonnements aux périodiques électroniques devrait permettre, à terme, d'accéder à des licences transnationales, auxquelles participent déjà quatre pays européens. D'autres aspects de la documentation électronique sont évoqués : les e-books, l'accès à cette documentation, l'archivage pérenne, etc.

(N.W.)

- *L'organisation en réseau : ou comment passer d'une logique interuniversitaire à une logique de site au SICD de l'université de Toulouse* – Marie-Dominique HEUSSE – p. 24-27.

Nés en 2007, les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) sont chargés d'organiser la coopération entre les établisse-

ments d'enseignement supérieur et de mettre en oeuvre une politique de site. À Toulouse, le rattachement du Service interétablissements de Coopération documentaire (SICD) au PRES a eu comme conséquences principales un élargissement du nombre des établissements desservis (de 6 à 16) et l'émergence de nouvelles missions comme la mutualisation des achats de ressources électroniques. Mais si l'intégration dans le PRES conforte la mission de coopération du SICD, elle met aussi en relief la difficulté de concilier autonomie des établissements et objectif de mise en place d'une politique commune ambitieuse.

(N.W.)

- *Le cas de la documentation à l'université Paris-Est : d'une politique de site à une politique d'établissement* – Christine STOTZENBACH – p. 28-31.

En apparence absente des missions du PRES université Paris-Est lors de sa création en 2007, la documentation est représentée dans l'organigramme actuel parmi les groupes interétablissements. Si "la mise en place et la gestion d'équipements partagés entre les membres participants" sont prévues par la loi et peuvent concerner des projets documentaires, une longue maturation est nécessaire. L'existence d'une politique de mutualisation locale est un préalable essentiel, qu'elle passe par une structuration en SICD ou par une forme moins courante à l'exemple du groupement d'intérêt public (GIP) Polytechnicum de Marne-la-Vallée.

(N.W.)

- *La vraie révolution : vue de la bibliothèque universitaire de l'université de La Rochelle* – Olivier CAUDRON – p. 32-34.

Vue de la bibliothèque universitaire de La Rochelle, la "vraie révolution" en matière de documentation n'est pas tant liée aux évolutions budgétaires, ou à celles liées à la gestion des personnels de bibliothèques, mais bien à l'irruption du numérique dans les pratiques des étudiants, qui bouleverse les questionnements liés à l'offre documentaire, aux fonctions, aux métiers et qualifications au sein de la bibliothèque, obligeant à penser sur le même plan services et collections.

(N.W.)

- *Les bibliothèques interuniversitaires, espaces de coopération scientifique : l'exemple de la bibliothèque Cujas* – Jean-Émile TOSELLO-BAN-CAL – p. 39-43

Quelle est la place des bibliothèques interuniversitaires dans le tissu documentaire natio-

nal? Quelle est la place des bibliothèques interuniversitaires dans le tissu documentaire national? Comment ces structures atypiques, qui s'appuient sur le concept de coopération entre plusieurs établissements, pourront-elles intégrer la nouvelle donne constituée par des regroupements au sein de pôles de recherche et d'enseignement supérieur? Dans l'attente d'un rapport de l'Inspection générale des bibliothèques sur leurs possibles évolutions statutaires, cet article, prenant appui sur la bibliothèque Cujas, souligne les points forts et faibles de ces structures dans l'actuel changement de contexte, de modèle économique et de paradigme.

(N.W.)

- *La mutation numérique des bibliothèques européennes* – Sabrina DOULENS – p. 48-51.

L'arrivée du numérique a bouleversé les bibliothèques universitaires. Contraintes de changer leurs pratiques, leur apparence et leurs missions, elles prennent une tout autre place dans les universités. Tour d'horizon de trois bibliothèques européennes (Université libre de Bruxelles, University College London, université Georg-August de Göttingen) qui relèvent ces défis.

(N.W.)

- *Pour une bibliothèque universitaire réincarnée* – Olivier TACHEAU – p. 66-71.

Les bibliothèques universitaires ne sauraient se réduire à leur seule fonction documentaire. Ce sont aussi et avant tout des lieux de vie et des espaces de sociabilité, que les bibliothécaires doivent se réapproprier en menant de véritables politiques de valorisation et d'innovation, et pas seulement en matière de documentation numérique, pour s'intéresser enfin à l'utilisateur et à ses pratiques réelles. Pour cela, il est indispensable de transformer les compétences et les représentations des professionnels sur les fonctions de la bibliothèque physique, enfin évaluée.

(N.W.)

- *"Moteur ou labyrinthe?": le portail documentaire de la bibliothèque publique d'information évalué par ses utilisateurs* – Laure BOURGEOUX ; Amélie FRESNEAU – p. 73-77.

La BPI a choisi d'évaluer l'ergonomie de son portail documentaire et d'en mesurer l'utilisabilité auprès de son public via la méthode des tests-utilisateurs. Trois groupes cibles composés d'utilisateurs novices, habitués, et professionnels ont été invités à réaliser des scénarios de recherche déterminés, tandis qu'un ergonome en mesurait la réussite. Les

enseignements de cette démarche sont d'une part pratiques avec des améliorations en termes de lisibilité des écrans, et d'autre part méthodologiques quant à l'évolution des interfaces de recherche. Au-delà de ces enseignements, cette expérience d'évaluation ergonomique a permis à la BPI de prolonger une démarche d'observation des catalogues informatisés initiée dès leur introduction en bibliothèque, faisant paraître des similitudes dans la difficulté à cheminer dans des écrans, mais aussi des ruptures liées notamment à l'utilisation très fréquente du web qu'ont désormais nos usagers.

(N.W.)

DOCUMENTALISTE - SCIENCES DE L'INFORMATION Vol. 46, n° 4 (novembre 2009)

Le dernier numéro de l'année 2009 de la revue *Documentaliste - Sciences de l'information* comprend notamment un dossier d'une quarantaine de pages sur les indicateurs de la recherche (p. 26-71).

La question de l'évaluation et des indicateurs de la recherche est devenue un sujet sensible, cristallisant l'attention du monde académique et des politiques. La revue se penche sur le rôle déterminant que jouent les professionnels de l'information et documentation dans la production d'indicateurs et autres outils d'évaluation.

Michèle Dassa (CNRS-INSHS) a coordonné ce dossier qui propose un état des réflexions actuelles sur la production et les usages des indicateurs de la recherche dans les organismes publics et privés. Des articles de fond de spécialistes de la question présentent les politiques d'évaluation, les institutions concernées, les outils disponibles (bibliométriques et autres). De nombreux retours d'expérience de professionnels de l'I-D illustrent ces propos, soulignant la variété et l'importance de leurs contributions à l'évaluation de la recherche.

Ce numéro comprend par ailleurs une étude, rédigée dans le cadre du projet suisse romand *Stratbib*, consacrée par Florence Muet aux mutations et à la stratégie des bibliothèques universitaires dans le contexte du numérique et de l'Internet (p. 4-12) – ainsi que les habituelles chroniques sur l'actualité de nos métiers, largement nourries cette fois-ci de retours du congrès de l'IFLA (p. 14-25).

(J-M. R.)

LECTURES

Vol. 29, n° 164 (janvier-février 2010)

Le dossier présenté dans ce numéro (p. 17-80) a pour titre : *La bibliothèque hors les murs*.

La lecture, c'est inévitable, est toujours à la recherche de nouveaux publics et s'installe dans des lieux où on ne l'attendait pas mais où elle remplit des missions bien au delà du simple divertissement. Avec ce dossier, nous pénétrons successivement à l'hôpital, dans le milieu carcéral, dans les maisons de retraite, dans les écoles et dans des lieux plus insolites encore, comme les parcs ou simplement la rue. Des bébés aux retraités, tout le monde est concerné et reçoit un service personnalisé. Tout cela serait-il fort éloigné du monde de la documentation ? Il faudrait être bien sot pour le penser. Tout ce qui concerne la formation, ce ciment des sociétés, est important à quelque niveau que ce soit et jeter des ponts entre des milieux que tout semble séparer peut apporter son lot d'agréables surprises.

(S.J.)

- *"Perioclic" catalogue collectif d'articles* – Dominique PIROTE – p. 4-5.

En dehors du dossier, vous pourrez prendre connaissance d'un nouveau service en cours de développement au service de la lecture publique avec le concours de la commission du dépouillement partagé. *Périoclic* est un catalogue collectif d'articles provenant du dépouillement de plus d'une centaine de revues et journaux francophones d'information et de vulgarisation. La procédure d'interrogation est simple et tous les articles sélectionnés peuvent s'adresser directement à la bibliothèque qui possède la revue.

(S.J.)

- À *Schaerbeek, la bibliothèque Sésame est une porte ouverte sur le(s) savoir(s)* – Hughes DORZÉE – p. 6-9.

Pour pratiquer, l'éducation permanente et pour lutter contre le repli identitaire, la bibliothèque se conçoit comme lieu de rencontre, d'animation, d'émancipation et de cohésion sociale.

(S.J.)

- *Bibliothèques allemandes : un réseau en quête d'unité* – Véronique HEURTEMATTE – p. 10-16.

Un petit voyage à l'étranger nous conduit dans les bibliothèques allemandes, un réseau d'une grande richesse et d'une grande diversité mais

inégalement développé pour des raisons historiques.

(S.J.)

LECTURES

Vol. 28, n° 163 (novembre-décembre 2009)

La livraison de novembre-décembre s'attache surtout à des thèmes intéressants en priorité la lecture publique et la culture. J'ai néanmoins pointé quelques articles qui pourraient rencontrer la curiosité d'un public plus large.

Il s'agit tout d'abord du compte rendu en deux parties du congrès 2009 de l'Association des Bibliothécaires de France : *Des bibliothèques à vivre : usages, espaces, architectures*. La première, rédigée par Françoise Dury, traite *De la bibliothèque des collections à la bibliothèque des usagers* (p. 6-8). La seconde, rédigée par Bruno Merckx, visite *Le troisième lieu* (p. 9-10).

Le billet de Philippe Allard, dans la rubrique *Internet et multimédia*, aborde le délicat problème de la réputation numérique. À l'heure des réseaux sociaux, il est utile de prendre des précautions (p. 26-28).

Et pour terminer, l'interview de l'économiste et philosophe, Christan Arnsperger, par ailleurs Maître de recherches à la chaire Hoover d'éthique économique et sociale à l'UCL (p. 35-38).

(S.J.)

INFORMATION –

WISSENSCHAFT & PRAXIS

Vol 60, Nr 8 (November-December 2009)

- *Die Bedeutung von Informationsvermittlungsstellen in deutschen Unternehmensberatungen* – David NOACK; Sabrina REHER; Jan SCHIEFER – p. 421-430.

Suite à la crise financière mondiale, beaucoup d'entreprises sont obligées de faire des efforts de rationalisation. L'article examine la question de savoir jusqu'à quel point de tels efforts affectent les centres de recherche d'informations et comment leur importance se situe au niveau de la consultance en Allemagne. La base de l'étude repose sur la réponse à un questionnaire remis par 27 bureaux de consultance de différentes tailles.

Les résultats montrent que les bureaux de recherche d'informations, d'une part, contribuent fortement à la valeur ajoutée de la consultance,

et que d'autre part, ils doivent lutter plus que jamais pour leur existence même – et ce à plus forte raison que les défis et les demandes ont profondément changé la donne.

(J.H.)

- *Chance durch Wandel – Verändergen in I&D als Herausforderung im Google-Zeitalter (Teil II) – Vom Produktkatalog zur Produktplanung* – Sabine BAYER und 8 Kollegen – p. 439-441.

Dans la première partie de cet article (cfr. *Cahiers de la Documentation* n°2009/3, p. 53), on a montré comment on définissait les services d'information en tant que "produits" et comment ils se présentaient dans un catalogue de produits.

Dans la présente partie, on propose un outil de contrôle qui permet l'évaluation des catalogues existants, avec une entrée auprès de firmes pharmaceutiques de grande et moyenne importance. C'est un élément représentatif au sein de compagnies pharmaceutiques et de soins de santé. L'objectif était de retrouver une figure concrète du développement stratégique et du planning d'activités dans des centres d'information, pour en prouver la rentabilité.

(J.H.)

- *Das Dossier, nicht die Klassifikation als Herzstück des Records Management* – Peter TOEBACK – p. 443-446.

On détaille l'étendue des problèmes liés à l'affirmation selon laquelle c'est le dossier et non la classification qui forme le cœur du Records Management et on en précise le pourquoi.

(J.H.)

- *Die Zukunft der europäischen Patentbibliotheken – Building on best practices* – Dieter GEISS – p. 447-454.

Dans l'optique de sa série d'articles sur les brevets, l'auteur nous revient cette fois avec un compte-rendu du congrès *PATLIB* des bureaux de brevets européens, qui s'est tenu à Sofia (Bulgarie) du 20 au 22 mai 2009.

Il nous propose un aperçu des différentes interventions qui ont eu lieu sur le sujet.

(J.H.)

INFORMATION – WISSENSCHAFT & PRAXIS Vol 61, Nr 1 (Januar 2010)

- *Semantische Wissensrepräsentation und Interoperabilität. Teil 1: Interoperabilität als Weg zur Wissensexploration* – Winfried GÖDERT – p. 5-18.

Première partie d'un article qui en compte deux. Des méthodes de représentation de la connaissance sémantique sont liées aux principes de conception de scénarios afin de retrouver des informations conceptuelles et en particulier pour assurer une exploration de la connaissance. Au départ de situations hétérogènes d'indexation, on présente quelques pistes pour surmonter la situation d'hétérogénéité dans le cas d'une interopérabilité sémantique. Basé sur un modèle formel pour aider à la compréhension de l'interopérabilité sémantique, on développe une proposition pour un système global (voir partie 2) qui se compose d'une épine ontologique et de réseaux sémantiques localisés associés avec inventaires apparentés étendus. Les possibilités pour la recherche et l'exploration conceptuelle dans un tel cadre sont alors détaillées.

(J.H.)

- *Semantische Wissensrepräsentation und Interoperabilität. Teil 2: Ein formales Modell semantischer Interoperabilität* – Winfried GÖDERT – p. 19-28.

Dans cette seconde partie on propose un modèle formel d'une interopérabilité sémantique. Il sert de pont entre la modélisation formelle et l'interprétation intellectuelle de concepts et de rapports complexes. Son but est d'obtenir une meilleure compréhension de la notion centrale de similitude ou de différence sémantique des termes et des classes sans se soucier si ce sont des entités conceptuelles élémentaires ou des entités de synthèse représentant la teneur complexe du document analysé.

(J.H.)

- *Informations-und Rechtsfunktion der gewerblichen Schutzrechte in einer globalisierte Wirtschaft* – Dieter GEIB – p. 29-40

L'auteur, spécialiste en matière de documentation sur les brevets, nous livre ici quelques réflexions qui ressortent du 31^e colloque de l'Université technique d'Ilmenau sur l'information au sujet des brevets et de la protection juridique industrielle.

(J.H.)

- *Outsourcing von Informationstechnologie Spektrum und Stellenwert von Komplementoren* – Michel REIB; Armin GÜNTHER – p. 45-50

Une analyse de la portée générale des offres, indispensables pour réussir un approvisionnement extérieur de l'IT, indique qu'outre les services courants aux clients des infrastructures en matériel et en logiciel sont nécessaires.

Ces dernières, jusqu'ici négligées, sont fournies par des "complémenteurs" de l'IT. Les offres contiennent, d'une part, l'infrastructure pour des rapports d'affaires entre les clients, les fournisseurs et les complémenteurs et, d'autre part, pour la gestion de l'information. À partir d'une perspective de gestion du rendement, les complémenteurs n'assurent certes pas l'excellence mais la résilience de

l'approvisionnement extérieur. L'infrastructure entretient d'une part la réalisation de barrières d'échec, et d'autre part la suppression de barrières de succès. Même si le fournisseur d'outsourcing étend son programme d'offre à la prestation d'une infrastructure, des barrières de compétence et des exigences de neutralité nécessitent le recours à des complémenteurs.

(J.H.)

ARTICLES - ARTIKELS

2009/1

- Vers un nouveau professionnel de l'information ? 4-8
Jean-Philippe Accart
- Folksonomy as a Thing for a Library 9-18
An analysis of user generated metadata in LibraryThing
Vincent Sterken
- Donner du sens aux brevets 19-20
Les limites de la recherche
Fabienne Monfort-Windels
- Donner du sens aux brevets 21-25
Comment lire un brevet
Fabienne Monfort-Windels
- Francophonie et Bibliothèques : Innovations, changements et réseautage 26-27
1^{er} Congrès de l'Association Internationale Francophone des Bibliothécaires
et Documentalistes
Compte rendu de Francine Courtois

2009/2

- Echosdoc 5-7
Quand des professionnels de l'information informent les professionnels de
l'information
Interview de Philippe Laurent
Interview réalisée par Guy Delsaut
- Enquête tewerkstelling en competenties (deel 1) 8-15
Profiel van de tewerkstelling in bibliotheken, archieven en
documentatiecentra
Geert Puype en Veerle Kerstens
- Enquête tewerkstelling en competenties (deel 2) 16-25
Competentiemanagement in bibliotheken, archieven en
documentatiecentra
Veerle Kerstens

- Knowledge management in advokatenkantoren 26-35
Huidige stand van zaken
Jessy Scheldeman
- Les aléas de la conservation en bibliothèques 36-40
Prévenir et guérir
Compte rendu de Marylène Poelaert

2009/3

- Profitez-en ! – Geniet ervan! 6-7
Discours d'introduction de Vincent Maes
Inleiding door Vincent Maes
- Les négociations informationnelles 8-14
Face à face et/ou électronique
Yves-François Le Coadic
- Regards sur la satisfaction des usagers 15-23
René Patesson
- Social networking as a business information tool 24-30
Arthur Weiss
- *Spoetnik* 31-37
Een online cursus web 2.0 voor bibliotheekmedewerkers
Alice Doek
- Apprendre à apprendre 38-43
Maîtrise de l'information et apprentissage tout au long de la vie
Abdelaziz Abid et Jacques Henrard

2009/4

- Analyse et mise à jour d'un répertoire spécialisé en ligne 5-15
Pistes d'amélioration
Thomas Bihay
- Quelques outils qualité au service de la bibliothéconomie... 16-23
Isabelle Debrichy
- Gegevens en informatie op het internet 24-26
Wat met "waarheid", "werkelijkheid" en "vertrouwen"? - Een aanzet tot literatuurstudie
Dominique J.B. Vanpée
- Normes et standards pour la description et l'accès aux ressources 27-32
électroniques dans les bibliothèques
Approche classique et "moderne"
Antonin Benoît Diouf
- EBLIP - Evidence-based library and information practice 33-47
Un paradigme à explorer
Ghislaine Declève

AUTEURS

| | | | |
|-----------------------|-------------|---------------------------|-------------|
| Abid, Abdelaziz | 2009/3 – 38 | Le Coadic, Yves-François | 2009/3 – 8 |
| Accart, Jean-Philippe | 2009/1 – 4 | Maes, Vincent | 2009/3 – 6 |
| Bihay, Thomas | 2009/4 – 5 | Monfort-Windels, Fabienne | 2009/1 – 19 |
| Courtois, Francine | 2009/1 – 26 | | 2009/1 – 21 |
| Debrichy, Isabelle | 2009/4 – 16 | Patesson, René | 2009/3 – 15 |
| Declève, Ghislaine | 2009/4 – 33 | Poelaert, Marylène | 2009/2 – 36 |
| Delsaut, Guy | 2009/2 – 5 | Puype, Geert | 2009/2 – 8 |
| Diouf, Antonin Benoît | 2009/4 – 27 | Scheldeman, Jessy | 2009/2 – 26 |
| Doek, Alice | 2009/3 – 31 | Sterken, Vincent | 2009/1 – 9 |
| Henrard, Jacques | 2009/3 – 38 | Vanpée, Dominique J.B. | 2009/4 – 24 |
| Kerstens, Veerle | 2009/2 – 8 | Weiss, Arthur | 2009/3 – 24 |
| | 2009/2 - 16 | | |
| Laurent, Philippe | 2009/2 – 5 | | |

Écrire pour les *Cahiers*

Les *Cahiers de la documentation* sont alimentés par leurs auteurs. Si vous souhaitez partager avec l'ensemble des membres de l'ABD votre expérience dans un domaine ou vos connaissances d'un sujet ou faire le compte rendu d'une conférence à laquelle vous avez assisté, n'hésitez pas à prendre contact avec le Comité de publication : <cahiers-bladen@abd-bvd.net>

Afin d'assurer une présentation cohérente de notre périodique, nous demandons aux auteurs de respecter les instructions aux auteurs disponible sur <http://www.abd-bvd.be/cah/instr-aut_fr.pdf>

Schrijven voor de *Bladen*

Bladen voor Documentatie bestaat dankzij de auteurs. Indien u uw ervaringen binnen een domein of uw kennis van een bepaald onderwerp wilt delen met alle BVD-leden of een verslag wilt maken van een studiedag waaraan u heeft deelgenomen, aarzel dan niet om het Publicatiecomité te contacteren via <cahiers-bladen@abd-bvd.net>

Om een coherente presentatie van ons tijdschrift te verzekeren, vragen wij de auteurs de auteursaanbevelingen te respecteren : <http://www.abd-bvd.be/cah/instr-aut_nl.pdf>



asbl créée le 21 mars 1947
vzw opgericht op 21 maart 1947

550 professionnels de l'information
et de la documentation

550 informatie- en documentatie-
specialisten

<http://www.abd-bvd.be>

Correspondance

Chaussée de Wavre, 1683
1160 Bruxelles
Belgique
Fax : 02/672.74.46
abdbvd@abd-bvd.be

Briefwisseling

Waversesteeweg 1683
1160 Brussel
België
Fax: 02/672.74.46
abdbvd@abd-bvd.be

Tarif anciens numéros

Prix au numéro : 20 EUR
Prix par article : 10 EUR

Tarief vorige nummers

Prijs per nummer: 20 EUR
Prijs per artikel: 10 EUR

Commandes

tresorier-schatbewaarder@abd-bvd.net

Bestellingen

tresorier-schatbewaarder@abd-bvd.net



Inforum 2010

Together we stand

29/04/2010

Bibliothèque royale de Belgique
Koninklijke Bibliotheek van België

Programme détaillé et informations pratiques prochainement :
<http://www.abd-bvd.net/inforum/inforum_2010_fr.html>
Gedetailleerd programma en praktische schikkingen binnenkort:
<http://www.abd-bvd.net/inforum/inforum_2010_nl.html>

Avec le soutien de :



Met de steun van: